DIAGNOSTIC DE COHESION SOCIALE

en vue de la mise en œuvre du décret de Cohésion sociale de la Commission communautaire française (nov. 2018)

par la coordination communale du programme de Cohésion sociale Molenbeek-Saint-Jean

2022

Si tous ces arbres
Se donnaient la main
Ils feraient reculer le désert

Abdellatif Laâbi, *L'arbre à poèmes*

Remerciements

Nous souhaitons d'emblée remercier vivement celles et ceux, partenaires de ce programme, acteurs associatifs ou services administratifs d'institutions (locales ou non) qui ont prêté leur concours à la réalisation de ce diagnostic, par des infos, des avis, des analyses ou des documents, parfois dans des délais courts.

De même nous remercions les personnes qui ont participé aux deux marches « Explorer & décrire *» au mois de septembre.*

= = =

Le diagnostic a été conçu, construit et rédigé entre mai 2021 et avril 2022.

Il pourra être étoffé et complété au cours des prochaines années.

Contact :

Coordination communale de Cohésion sociale
Olivier Bonny
rue du Comte de Flandre, 15
1080 Molenbeek-St-Jean
Move asbl
o.bonny@move.brussels
cohesionsociale1080@move.brussels
T : 02/422 06 13 – P: 0486/777 453

TABLE DES MATIERES

Remerciements
Préambule

1/ Note sur la méthodologie

2/ Introduction : données démographiques générales des tendances belges
Croissance de la population en Belgique et impact sur des immigrations
Motifs légaux de séjour

3/Fiche socio-démographique & socio-économique pour Molenbeek
Démographie
Population étrangère enregistrée à Molenbeek (chiffres 2019 / 2020)
Commentaire
Enseignement
Mobilité des élèves fréquentant les actions de soutien scolaire
Marché du travail
Précarité & aide sociale
CPAS : données issues du Service social général
Marché du travail
Population active
Chômage
Travail à temps partiel

4/ Autres thématiques
Mobilité, transports publics & nouveaux « véhicules »
Culture, dynamiques culturelles, médiation
Santé publique et pandémie Covid-19
Santé mentale
Jeunesse – *les jeunesses,* pour un portrait nuancé des jeunes molenbeekois
Des jeunes en réussite
Une attention aux primo-arrivants
Genre, partage de l'espace public & trajectoires sociales

5/ Lecture du territoire
Multiculturalité & communautés locales
Nouveaux acteurs sociaux
Perspectives ISP en contexte post-pandémie
La transversalité (& ses défis)
Le travail communautaire

6/ <u>Les quartiers</u> (dynamique générale)

a- Synthèse des projets & dynamique de rénovation, revitalisation Gare de l'Ouest

b- Quartiers peu ou pas couverts ou *aux limites* : *Marches « Décrire & Explorer »*
Osseghem > Mettewie (Karreveld) ;
Quartier Beekant
Heyvaert-Cureghem, Molenbeek-Anderlecht

c- Les quartiers
Présentation des analyses basées sur les fiches Cocof & cartes, tableaux du CRACS – *synthèse par priorité et par quartier avec commentaires :*
Molenbeek Historique
Duchesse de Brabant
Maritime
Gare de l'Ouest
Karreveld
Cureghem-Rosée
Moortebeek-Peterbos
Korenbeek

7/ <u>Renforcement des projets d'opérateurs dans l'agrément du décret (nov. 2018)</u>

8/ <u>Pistes & recommandations</u>

« Vivre et faire ensemble » : formule creuse ou boussole pour le secteur ?
Recommandations en cohésion sociale
Recommandations générales
Orientations spécifiques pour Molenbeek

9/ <u>Annexes</u>

Note du **Crédaf** (Lire et Ecrire) :
L'alphabétisation & le FLE à Molenbeek
Note du **Credasc** :
Note d'appui conjointe CEDD-CREDASC pour le diagnostic de la Coordination locale

Cadres de lecture et d'analyse des dynamiques de CS à Molenbeek

Préambule

Ce diagnostic arrive à une période charnière voire critique. La crise de société provoquée par la crise sanitaire est unique en son genre. Nous n'avons pas encore une vue complète des dégâts psychosociaux et socioéconomiques causés par les confinements successifs et les mesures de prévention sanitaire, outre les personnes qui ont perdu la vie dans ces circonstances dramatiques. Mais, à l'occasion de la crise sanitaire s'est manifestée une crise de confiance, certes pas nouvelles, dans une institution : la médecine, le discours des sciences médicales (c'est plus inhabituel), suivie à présent d'une crise économique (pertes d'emploi, faillites et à présent explosion du coût de l'énergie et du carburant), sans compter une crise humanitaire avec une guerre aux portes de l'Europe, un flot de réfugiés que nous n'avions pas connu depuis longtemps – par ex. avec la guerre en Syrie.

L'on sait que l'impact de la pandémie sur la jeunesse – adolescents en premier, vu qu'ils sont davantage autonomes mais aussi vulnérables du fait de leur isolement et la coupure d'avec leurs réseaux habituels – est considérable. Sans parler du décrochage scolaire, à tous les niveaux de l'école. Avec une cinquième vague de la pandémie (janv-févr. 2022) notre société continue de révéler ses fragilités, ses zones de sensibilité et lignes de fracture, qui certes étaient déjà largement présentes.

Crise qui marque une forme de désaffiliation inquiétante à partir du moment où le sentiment de l'autre, de son devenir à travers la santé individuelle et collective avec les risques qu'il encourt ne semble pas soulever d'empathie. Ou une empathie aussi sélective que paradoxale : des habitants s'engagent à préparer et distribuer des centaines de repas gratuits pour les personnes précarisées par la perte de leur emploi et, en même temps, elles ne semblent pas reconnaître le problème qui en est la source : un virus particulièrement dur et très efficace pour se propager.

L'appauvrissement a crû, la rupture des plus fragiles, celles/ceux dont les repères symboliques et sociaux devaient ou étaient en train de se construire ou devaient se renforcer (notamment à travers leur parcours scolaire).

Les violences intra-conjugales et intra-familiales se sont accrues. Une réaction de la société civile a toutefois émergé pour organiser des réponses ancrées localement (plateforme MODE F ! – « Molenbeek debout pour les femmes ! »).

Les actrices/-teurs sociaux ont tâché dans ces circonstances inédites de maintenir voire renforcer leur rôle de soutien, de filet, de maintien de liens, fussent-ils ténus. Les écrans ont parfois aidé, pallié le vide, mais ils creusent eux aussi la distance. Les équipes associatives se sont quasi totalement réorganisées et adaptées pour poursuivre, avec les nouvelles restrictions, soutien et accompagnement des publics. Le travail social de proximité a été rangé dans la catégorie « activités essentielles » par le gouvernement. Elles vivent désormais une fatigue et un stress prolongés …

Il faut ensuite souligner la réactivité de la Cocof et de la ministre Ben Hamou qui, avec ses services, ont soutenu le secteur dès le début de la pandémie, grâce à plusieurs lignes budgétaires « extraordinaires » qui ont, de la parole des acteurs associatifs, permis de mieux tenir le choc (matériel sanitaire, matériel informatique, soutien aux acteurs du soutien scolaire et renforcement de la Cohésion sociale).

*

Dans nos sociétés complexes – c'est-à-dire dans lesquelles une question, une problématique sont déterminées par une multiplicité de facteurs et de mécanismes interagissant souvent entre eux – de nombreuses énergies et ressources sont requises. Et, si les maillons du filet qui amortit les chocs successifs semblent tenir, il faut quand même constater que, à ce jour, plusieurs secteurs incontournables de l'action sociale dans son acception large sont absents du cadre de la cohésion sociale et, de ce fait, privent l'analyse collective, fût-ce à un niveau institutionnel croisé, d'exister et d'enrichir la lecture des dynamiques de cohésion sociale à laquelle les secteurs, leurs composantes et divers échelons peuvent pourtant contribuer[1]*.*

Par ailleurs, on constate en même temps que, dans la succession des épisodes de cette crise sanitaire et des solutions que les divers niveaux de pouvoir tâchent d'apporter, se marquent encore dans une part importante de la population, les expressions de la défiance *envers ce qui fait autorité pour la sortie de crise : les vaccins et leur pertinence, les mesures de distance, les gestes barrières. Certes nous sommes dans des quartiers très densément peuplés où les habitudes des relations se jouent dans les espaces publics et les échanges directs, à hauteur de regard et de voix. Il est vrai que ces mesures et les protocoles stricts que nous devons appliquer s'apparentent à une destruction de la subjectivité, une réification du lien : réduire tout échange, toute interaction sociale à une liste de mesures physiques faisant justement barrière. Les acteurs de la santé (COCOM, équipe de vaccination communale, élus, gouvernements) ont demandé un sursaut de solidarité par le respect de ces gestes, l'option de la vaccination. Zone de fragilité et de tension : c'est par le soin et ces « gestes » qu'on peut marquer son attention à l'autre (*la santé comme bien commun*) et aussi s'en démarquer, s'en défier.*

Cette crise est collective, si nous réussissons à la traverser, ce sera le fait d'une rencontre fertile de nos actions et engagements respectifs.

[1] L'*enseignement* (public), la *culture* (en tant que secteur) et la *prévention*.

1/ Note sur la méthodologie

Les besoins d'un diagnostic de cohésion sociale sur la commune sont importants en termes *d'infos*, de *sources*, de *démarches*, de *recherche à construire*. Le décret engage les coordinations communales à élaborer et alimenter une *analyse de l'offre sociale* sur le territoire des communes. De même le volume d'informations à traiter, rechercher, vérifier et adapter à notre cadre (pour être intelligibles) ainsi que les évolutions sociodémographiques, urbanistiques et socioéconomiques que la population connaît depuis une décennie demandent de mettre à jour et d'approfondir ces dimensions.

Partant des paramètres et nécessités requis par un tel travail et compte tenu des limites qui sont les nôtres (délai, accès et traitement des données) nous avons mis œuvre la **ligne méthodologique** qui suit. Celle-ci doit être comprise également au regard de l'exigence de faire du diagnostic une *démarche participative*, nous en dirons un mot en fin de note.

Nous avons donc, outre les rapports d'activités antérieurs, construit ce diagnostic grâce aux démarches suivantes :

- Collecter et traiter les analyses (cartes, tableaux, …) produites par les partenaires du cadre de la Cohésion sociale que sont le CRACS (CBAI) et les fiches par quartiers que l'administration de la Cocof a diffusées, de même que le cadre produit par le décret même et par l'administration, dans la mesure des possibilités.
- Collecter et traiter les rapports, diagnostics et analyses d'autres partenaires institutionnels (locaux et non) : ATL, ONE, FRB, CEDD-CREDASC, LIRE & ECRIRE-CREDAF, CPAS, Service 'Infrastructures et Développement urbain', MYRIA, Statbel, IBSA, HUB Brussels.
- Les rapports d'activités des 24 associations du programme, ou d'autres (comme les analyses de l'AJM pour le quartier Beekkant ou le soutien scolaire ou du Centre communautaire Maritime, pour des quartiers à explorer davantage afin de saisir les évolutions à l'œuvre)
- Les rencontres, visites, réunions et *échanges directs et informels* que nous avons eus avec les partenaires ces dernières années. Mais aussi occasionnellement les échanges directs avec des usagers de projets ou d'activités (jeunes, habitants) à l'occasion d'événements publics, d'expos ou fêtes de quartier (comme le festival « *Embarquement immédiat* », chaque année en septembre) de même que notre implication, à plusieurs reprises à des rencontres participatives ou concertations dans le cadre de projets de développement urbain (Contrats de quartiers, Contrats de rénovation urbaine, projets Feder, atelier participatif pour Tour & Taxi, Ateliers participatif « Halle Libelco » sous l'égide d'Olivier Bastin - janv. 2018, etc.)
- Les rencontres et échanges avec des acteurs associatifs (ou institutionnels) *non inclus* dans le programme ou la concertation de CS qui souhaitaient rencontrer la coordination
- Face à la réalité de parties de la commune peu ou pas couvertes par des asbl, des quartiers d'où arrivent peu ou presque pas d'infos, nous avons mené les démarches suivantes :

- Quartier Gare de l'Ouest :
  rencontre du service 'Développement urbain et infrastructures' pour cerner de façon plus précise et complète les acteurs implantés via le Contrat de quartier durable (CdQD) et le Contrat de rénovation urbaine (CRU) et ce qu'ils y font, avec quels publics, objectifs et pour quelle durée
- Deux marches dénommées « Explorer et décrire »
  Inspirées et adaptées des « *Marches d'exploration urbaine* », qui rassemblaient 3 acteurs associatifs et 3 acteurs de services communaux ou de partenaire (CEDD) :
  - *Osseghem-Mettewie* (17/09) : pour la partie au-delà de la Gare de l'Ouest, jusqu'au quartier du Karreveld ;
  - Rencontre de l'asbl qui porte le *PCS « Machten » (quartier de logements sociaux à Beekant)*
  - *Heyvaert-Cureghem, de Molenbeek à Anderlecht* (21/09) pour ce quartier « à la marge », à l'identité très spécifique et à cheval sur deux communes ;

- Nous avons également sollicité le CREDAF et le CREDASC pour qu'ils proposent une note sur leurs constats et recommandations pour Molenbeek, elles sont ajoutées en annexe et sont intégrées du diagnostic.
- Par ailleurs, nous ne venons pas de nulle part : ces dernières années ont été rythmées par la diffusion d'analyses du chef de la coordination, soit lors des *concertations de cohésion sociale*, soit lors du *rapport d'activité annuel,* qui furent donc mis à profit pour explorer une question, une problématique et tâcher d'en *cerner les dimensions qui affectent ou assurent une dynamique de CS.*
  Citons notamment :
  - les projets de *développement urbains* sur notre territoire
  - les projets et dynamiques *culturelles* et de *médiation culturelle*
  - les enjeux de *faire vivre la mixité culturelle* (à travers un dialogue *interculturel*)
  - les questions du *genre*, la place des (jeunes) femmes dans l'espace public, les relations et rôles sociaux liés au genre, à questionner
  - la question du *complotisme* et du *radicalisme* (ce dernier de façon indirecte…)
  - la philosophie et la méthodologie du *travail communautaire*
  - *l'éducation aux médias*, des projets culturels et créatifs mobilisant les outils de la *créativité et la création numérique* (Fablab, FablabMobile Brussels)
- La dimension participative du diagnostic préconisée, si elle est intéressante, comporte aussi des *limites*.
  D'une part si les acteurs associatifs, leurs équipes sur le terrain en 1e ligne, sont les premiers au contact des populations pour donner vie au 'faire ensemble'. Il reste que ces acteurs ont moins de recul et que, sur une série de sujets, il peut être intéressant (voire nécessaire) d'être à l'écoute de ce qui vient des acteurs en retrait, également liés aux quartiers molenbeekois. On ne peut nier qu'il existe dans le travail, ici comme ailleurs, des habitudes, des routines qui découlent entre autres de la culture professionnelle, de la dynamique d'équipe ou parfois de personnalités, parfois aussi se manifeste un malaise à travailler avec certains publics, peu présents dans les

associations, ou que des stéréotypes ou préjugés figent certains comportements. Ce sont là, aussi, des paramètres qui vont interférer avec une dynamique de cohésion et de mixité sociales dans les missions des asbl.

D'autre part, la volonté participative, en sollicitant directement l'avis des acteurs associatifs sur toute la palette des activités, des projets, pour ensuite transposer ces éléments en *objectifs à atteindre* pourrait devenir une forme de *manipulation*. On peut la résumer ainsi : *dites-nous quels sont les problèmes existant dans votre travail, ce qu'il y lieu de faire, quels sont les priorités à suivre ; ensuite, à vous de régler ça (sous-entendu : débrouillez-vous car vous êtes les premiers à œuvrer à la CS …)* ! Or, telle que définie et élaborée dans les textes officiels bruxellois et à travers la palette de ses acteurs, la cohésion sociale se construit aussi en *interaction et dialogue* par lesquels les uns et les autres font avancer le travail, les objectifs en *affinant*, *échangeant* progressivement à propos des actions et des difficultés. C'est sans doute cela qui est entendu dans la référence à la cohésion sociale en tant que processus !

2/ Introduction : données démographiques générales des tendances belges

(Source : Myria / Statbel)

Ces informations et données générales ont pour **but** de mettre en évidence le **contexte sociodémographique** dans lequel les données bruxelloises (Région) et celle plus proprement molenbeekoises s'insèrent. Notamment au regard de la qualité de la commune en tant qu'entité **accueillant** des populations migrantes étrangères.

Par ailleurs, dans le contexte de pandémie, **Perspective Brussels** a produit fin 2020 un travail de « Diagnostic » à la demande des autorités bruxelloises. Lequel balaie les champs '*économie-emploi*', '*santé-social*' et '*aménagement-environnement*'. Dans la mesure de la pertinence des infos, de leur précision et du caractère récent qu'elles revêtent, nous tâchons d'en faire usage. Toutefois cette publication vise le territoire de la Région, les analyses sont donc assez générales pour notre propos[2].

Population totale de la Belgique au 1er janvier 2020 : **11.492.641 personnes** résidant officiellement, dont **1.426.651 étrangers** (et 10.065.990 belges). Sur les 10.065.990 Belges, la majorité étaient d'origine belge (7.806.078 personnes) et 2.259.912 possédaient une origine étrangère.
« *La taille de la population étrangère vivant en Belgique a connu une tendance ascendante durant le dernier quart de siècle, passant de 922.332 personnes le 1er janvier 1995, à 1.426.651 personnes le 1er janvier 2020 (+55%).*

[2] *Diagnostic. Redéploiement socio-économique, territorial et environnemental suite à la crise du Covid-19*, Perspective.Brussels, décembre 2020, 166 p.

Parallèlement, le nombre de personnes étrangères devenues Belges a lui aussi augmenté, encore plus fortement, passant de 365.685 personnes le 1er janvier 1995, à 1.126.050 personnes le 1er janvier 2020 (+208%) » (*Myriatics* n°12 – mai 2021, p.4) .

2.549.724 personnes, dont la 1e nationalité enregistrée est étrangère, résident en Belgique le 1er janv. 2020, càd 22% de la population.

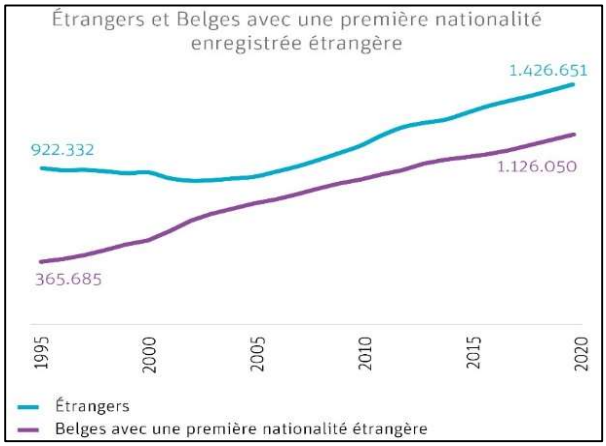

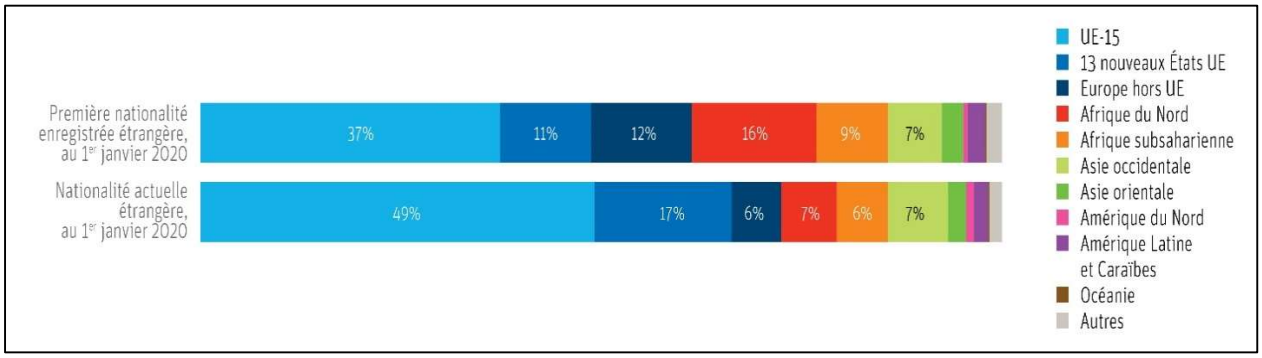

(Source : Statbel)

Certaines **différences** de composition, entre la population de première nationalité enregistrée étrangère (**2.549.724 personnes**) et la population de nationalité actuelle étrangère (**1.426.651 personnes**) au 1er janvier 2020, sont à noter :

- les pays de l'UE-15 (37%, comparé à 49%)
- les pays des 13 nouveaux États de l'UE (11%, comparé à 17%)
- les pays de l'Europe, hors UE (12%, comparé à 6%)
- les pays de l'Afrique du Nord (16%, comparé à 7%)
- les pays de l'Afrique subsaharienne (9%, comparé à 6%).

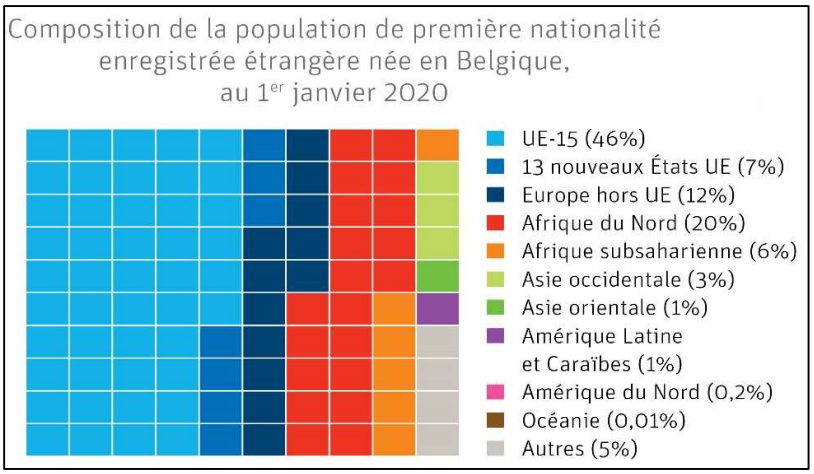

Croissance de la population en Belgique et impact des immigrations

« Chaque année, la population en Belgique augmente de 0,5% environ.

La Belgique comptait **11.492.641 habitants** au 1er janvier 2020, en augmentation par rapport à l'année précédente. En Belgique, **la population augmente chaque année sous l'effet conjoint d'un *solde naturel positif* et d'un *solde migratoire positif***. Au cours des deux dernières décennies, le solde migratoire a très largement favorisé cet accroissement. Dans les années 1970 en effet, la part du solde migratoire dans la croissance démographique était environ de 30%, alors que depuis les années 2000, cette proportion se situe entre 70 et 90%. La diminution du solde migratoire entre 2010 et 2013 est la conséquence d'une baisse importante des immigrations ces années-là ».

« La croissance démographique *se définit comme l'augmentation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée. Elle correspond à la somme du solde naturel (différence entre les naissances & les décès) et du solde migratoire (différence entre les immigrations et les émigrations), calculée en générale pour une année* » (*Myriatics* n°12, p.8)

Motifs légaux de séjour

Les citoyens de l'UE et les ressortissants de pays tiers ont des profils migratoires très différents.

« Parmi les **citoyens de l'UE**, plus de la moitié des premiers titres de séjour sont accordés pour des raisons professionnelles. C'est le motif principal de leur séjour. Viennent ensuite les raisons familiales et d'études avec respectivement 27% et 8% du nombre total de permis de séjour délivrés. Enfin, seuls quatre premiers titres de séjour (0,01%) ont été accordés pour des raisons humanitaires ou médicales.

En revanche, pour les **ressortissants de pays tiers**, les raisons familiales sont le principal motif de migration (45%). Pour la première fois, les motifs d'études (17,5%) occupent la deuxième place, suivis des activités rémunérées (12%) et de la protection internationale (11,5%). Comme les années précédentes, les raisons humanitaires ou médicales occupent une petite place (2%) contre 19% en 2010. Les « autres raisons » comprennent principalement des raisons non enregistrées, ainsi qu'un nombre très limité de titres pour les MENA et les victimes de traite des êtres humains ».

(*Myriatics*, n°12 – p.11)

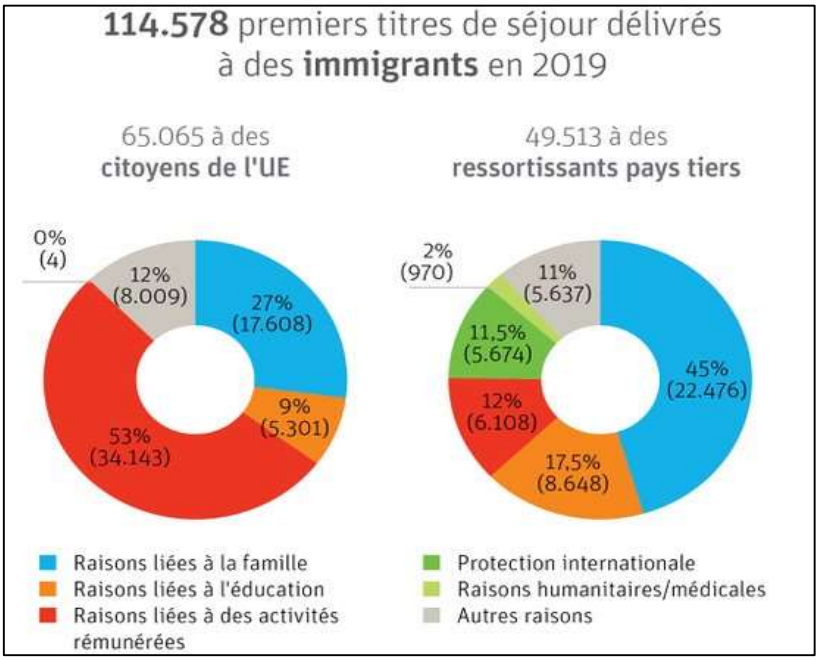

Eté 2021 : dernier acte de la tragédie afghane après plus de trente années de guerre et de violences diverses, les Talibans ont repris le pouvoir. Va-t-on voir le nombre de ces ressortissants croître dans les prochains mois et années ?

Au moment de clore ce travail, fin février, une guerre d'invasion s'est ouverte aux portes de l'Europe, l'Ukraine est attaquée par son puissant voisin.

Le gouvernement avance que au vu de la démographie de cette population et compte tenu des capacités d'accueil de la Belgique, quelque 200.000 ukrainiens pourraient être accueillis.

3/ Fiche socio-démographique & socio-économique pour Molenbeek

Population totale de la **Région bruxelloise** (au 1er janvier 2021) : **1.219.970 habitants** (IBSA)
Molenbeek a une population de **97.979 habitants** enregistrés au 1er janvier 2020.
La population augmente annuellement (jusque 2,5%), mais constat d'une **stagnation** à Molenbeek depuis 2016.

Pour Molenbeek-St-Jean

(Sources : IBSA et Statbel)

Population au 1er janvier 2020	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Population totale (nombre d'habitants)	95 576	**97 979**	1 175 173	**1 218 255**
Densité de population (nombre d'habitants par km²)	15 914	**16 314**	7 235	7 500
Nombre d'hommes pour 100 femmes	99	**100**	95	96

Population par groupe d'âge au 1er janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Part des moins de 18 ans dans la population totale (%)	28,5	**28,9**	22,8	22,7
Part des 18-64 ans dans la population totale (%)	59,7	**59,5**	64	64,2
Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	11,8	**11,6**	13,2	13,1

Âge moyen de la population au 1er janvier 2020	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Âge moyen des hommes (ans)	33,7	**34,1**	36,1	36,4
Âge moyen des femmes (ans)	35,9	**36**	38,6	38,7

Âge moyen de la population au 1er janvier 2020	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
Âge moyen de la population totale (ans)	34,9	**35**	37,4	37,6

Population de nationalité actuelle étrangère au 1er janvier 2020	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	**2020**	**2015**	**2020**
Part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (%)	28,3	**28,3**	33,9	35,3
Part des ressortissants de l'UE-28 (sans la Belgique) dans la population totale (%)	14,0	**13,8**	22,5	23,3

Ménages privés au 1er janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	**2020**	**2015**	**2020**
Nombre total de ménages privés	37 990	**38 087**	542 670	555 967
Taille moyenne des ménages privés	2,5	**2,5**	2,1	2,2
Part des isolés dans le total des ménages privés (%)	39,6	**38,4**	46,5	45,9
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	13,7	**14,2**	11,6	11,6

Population étrangère enregistrée à Molenbeek

Si on passe en revue les données de **la population étrangère résidant à Molenbeek** (source IBSA) on obtient, pour une population totale de **97.462** habitants (au 1er janv. 2019 – **97.979** au 1er janv. 2020) les chiffres suivants (***en italique gras***, chiffres de 2020) :

- **70.100 belges** ***> 70.264 belges***
- **13.450 habitants ressortissants de l'UE des 27** – dont ***> 13.500***
  - Espagne : 2.224 ***> 2255***
  - Italie : 1.725 ***> 1759***
  - France : 1.998 ***> 1956***
  - Pays-Bas : 586 ***> 558***

  - Pologne : 1.129 ***> 1040***
  - Roumanie : 4.085 ***> 4242***
- **833 habitants ressortissant d'Europe hors UE 27** : ***> 908***
  Albanie, Macédoine, pays de l'ex-Yougoslavie, Ukraine, Russie, …
- **9.000 habitants ressortissants de pays d'Afrique** – dont ***> 8977***
  - Maroc : 6.000 ***> 5960***
  - Algérie : 220 ***> 219***
  - Tunisie : 129 ***> 126***
  - Cameroun : 292 ***> 292***
  - RDC : 799 ***> 787***
  - Guinée : 598 ***> 608***
- **3.375 habitants ressortissants d'Asie (incluant le Proche, Moyen & Extrême-Orient)** – dont : ***> 3540***
  - 1.500 syriens ***> 1666***
  - 584 turcs ***> 565***
  - 368 pakistanais ***> 361***
  - 202 afghans ***> 220***
- **327 américains** (Amér. N. + Amér. S.) ***> 316***

Commentaire

A Molenbeek une croissance de la population a lieu, on note néanmoins une *stagnation* depuis 2016. Et une légère diminution ces deux dernières années pour certaines nationalités : Français, Hollandais, Turcs, Pakistanais, Marocains, Congolais, Polonais, …

Les ressortissants connaissant une augmentation : Syriens et Roumains. Ces tendances répondent à des situations différentes, elles n'ont pas une explication unique.

Enseignement

Population scolaire	Molenbeek-Saint-Jean		Région Bruxelles-Capitale	
	2014-2015	2019-2020	2014-2015	2019-2020
Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune (%)	60,4	**64,3**	67,8	70,6
Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (%)	55,2	**57,2**	63,1	64,7
Part des élèves du secondaire fréquentant une école de leur commune (%)	16	**18,3**	35,8	37,1

Population scolaire	Molenbeek-Saint-Jean		Région Bruxelles-Capitale	
Retard scolaire au lieu de résidence de l'élève	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015-2016	2019-2020	2015-2016	2019-2020
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - garçons (%)	35,1	**27,9**	30,5	24,8
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - filles (%)	27,7	**22,8**	24,6	19,5
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - total (%)	31,4	**25,4**	27,6	22,2

(**Sources** : IBSA, FWB, Vlaamse Overheid)

Mobilité des élèves fréquentant les actions soutien scolaire

Pour analyser ce phénomène (**P1**) nous partons d'une étude « *Focus* » (M. Van Laethem & A. Franklin, n°15, août 2016) produite par l'IBSA. Ensuite, nous tâchons de saisir les tendances qui se dégagent des infos des **rapports** des associations (version « complète ») à savoir **l'année 2018**.

Dans ce rapport, une question éclaire la mobilité pratiquée par les enfants et les ados.
« **Question IV.5.** : *De quels établissements scolaires proviennent les enfants/jeunes que vous accueillez ?* » la réponse précise le **nom de l'école,** la **commune** et le **nombre d'élèves**.
Cela ne dit pas précisément si les personnes habitent Molenbeek.

Sur les 11 associations actives en soutien scolaire (P1), 9 ont des jeunes/enfants fréquentant une école hors de Molenbeek, ils viennent d'écoles situées sur 2 à 7 communes. Seules les Maisons de quartier (Move) accueillent une grande majorité d'élèves scolarisés sur le territoire molenbeekois.
191 jeunes de 9 asbl fréquentent une école d'une autre commune. Une asbl n'a pas répondu à cette question. La mobilité générale des élèves varie fortement selon l'âge et aussi la position géographique dans la Région et la commune. Sans grande surprise, plus l'enfant est jeune, plus c'est dans la proximité du quartier et des alentours que les parents trouveront une école. A l'autre bout du spectre des âges (secondaire), on remarque que nombreux sont les ados à se déplacer pour trouver une école (choix qui répond d'ailleurs à toute une série de

contraintes sur lesquelles eux et leur famille n'ont pas nécessairement prise vu la territorialisation des possibilités d'inscription). Une part non négligeable des ados sort de la Région pour se scolariser, côté flamand pour les molenbeekois (N-O de la commune).

Dans leur **conclusion**, les auteurs notent :
« Les déplacements des élèves loin de leur quartier de résidence sont fréquents et nombreux. Ce constat, confirme les études déjà parues sur le sujet. Le libre choix de l'école, couplé à une offre scolaire soumise à de fortes pressions, génère une importante mobilité des élèves [Wayens *et al.*, 2013].
À l'échelle de la Région, les grands flux peuvent être résumés comme suit :
- les **flux internes** concernent 96 % des élèves bruxellois. La proportion d'internes augmente d'année en année ;
- les **flux entrants** diminuent, même s'ils restent près de quatre fois plus élevés que les flux sortants. Les quartiers situés en seconde couronne (→ Glossaire) à l'est de la Région bruxelloise sont confrontés à la pression la plus importante de la part de ces « entrants » ;
- les **flux sortants**, marginaux, sont en hausse régulière depuis 2009-2010. Les élèves sortants résident surtout *dans les quartiers périphériques de la seconde couronne*, à l'ouest et au nord de la Région pour le fondamental et à l'ouest et au sud de la Région pour le secondaire.

Le **solde des flux entre la Région de Bruxelles-Capitale et les deux autres régions du pays est positif vers la Capitale**. Il est largement influencé par les échanges avec le Brabant flamand, qui génèrent un solde net d'un peu plus de 24 000 élèves vers la Région bruxelloise. Ce solde des flux **décroit lentement** puisque de plus en plus de Bruxellois fréquentent une école en dehors de la Région et de moins en moins de non-Bruxellois viennent à l'école en Région bruxelloise.

La **seconde couronne est un lieu d'échange de et vers la périphérie**. Tous les quartiers ne sont cependant pas touchés de la même manière. Certains quartiers bordant la limite régionale connaissent des flux élevés dans les deux sens (…). Par ailleurs une dualisation est-ouest est visible, avec des flux entrants plus importants à l'est (W-St-Pierre & W-St-Lamb.) et des flux sortants élevés à l'ouest (Anderlecht, Molenbeek, Berchem, Ganshoren). Cette différenciation des flux est notamment influencée par une certaine abondance de l'offre à l'est et un déficit plus marqué à l'ouest » (*Focus* 15, p8-9).

A Molenbeek, **moins de 20% des ados** se scolarisent dans leur commune (année 2014-2015, jusqu'en 2020) ! On peut supposer que la création de deux écoles secondaires ayant démarré en septembre 2017 (*Ecole Secondaire Plurielle Maritime*, av.J. Dubrucq, 175 & *Ecole Secondaire Plurielle Karreveld*, chée de Gand, 615) devraient apporter une réponse partielle au problème.

Marché du travail

Population active occupée (lieu de résidence)	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Taux d'emploi hommes (15-64 ans) (%)	50,4	**55**	52,7	60,1
Taux d'emploi femmes (15-64 ans) (%)	35,7	**38,6**	43,4	50,4
Taux d'emploi (15-64 ans) (%)	43,2	**46,9**	48	55,3

Chômage	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Taux de chômage hommes (15-64 ans) (%)	28,5	**21,9**	22,1	15,7
Taux de chômage femmes (15-64 ans) (%)	33,1	**25,7**	23,3	17,1
Taux de chômage (15-64 ans) (%)	30,5	**23,5**	22,6	16,3
Taux de chômage (15-24 ans) (%)	43	**28,8**	35,4	23,6

Travail à temps partiel	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Part des hommes salariés à temps partiel (15-64 ans) (%)	22,2	**22,6**	19,1	19,2
Part des femmes salariées à temps partiel (15-64 ans) (%)	45,3	**44,2**	42,9	42,7

(Sources : Steunpunt Werk)

Économie

Emploi intérieur (lieu de travail)	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018

Emploi intérieur (lieu de travail)	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
Nombre de salariés âgés de 15 ans et plus	33 148	34 273	603 050	608 763
Nombre d'indépendants (aidants inclus)	3 792	4 257	80 106	91 002

Entreprises au 31 décembre	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Nombre d'unités locales d'établissement	1 564	1 650	35 348	37 907
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA	4 859	5 203	94 436	110 825

Précarité & aide sociale

Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les hommes de 18 à 64 ans (%)	7,3	**8,5**	4,4	4,8
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les femmes de 18 à 64 ans (%)	9,6	**11,1**	5,3	5,9
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent dans la population de 18 à 64 ans (%)	8,4	**9,8**	4,8	5,4

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) au 1er janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les hommes (%)	38,2	**41,1**	24,1	25,8

Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les femmes (%)	42,7	**46,0**	27,1	29,0
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée dans la population totale (%)	40,4	**43,5**	25,6	27,4

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) en janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Part des bénéficiaires de la GRAPA parmi les hommes de 65 ans et plus (%)	15,8	**17,8**	10,7	11,7
Part des bénéficiaires de la GRAPA parmi les femmes de 65 ans et plus (%)	15,8	**17,8**	11,3	12,5
Part des bénéficiaires de la GRAPA dans la population de 65 ans et plus (%)	15,8	**17,8**	11,1	12,2

Allocations pour personnes handicapées au 31 décembre	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Part des bénéficiaires d'une allocation pour personne handicapée parmi les hommes de 21 ans et plus (%)	3,6	**3,9**	2,6	2,8
Part des bénéficiaires d'une allocation pour personne handicapée parmi les femmes de 21 ans et plus (%)	4,1	**4,2**	3,0	3,0

(Sources : SPP IS, BCSS (DWH MT&PS), SFP, Statbel, IBSA, SPF Sécurité sociale – DGPH)

CPAS : données du *Service Social général*

(source : rapport annuel du CPAS, 2019)

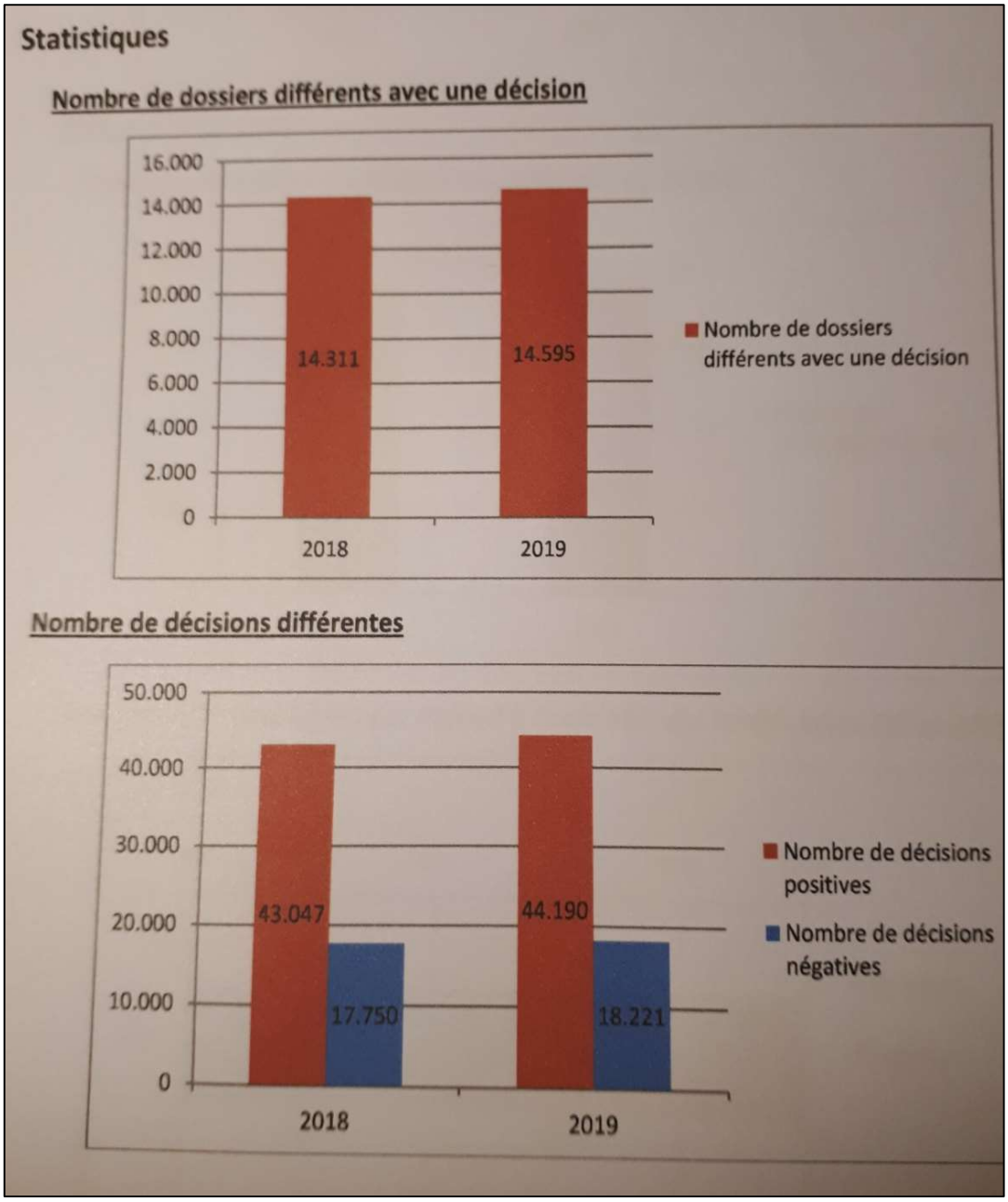

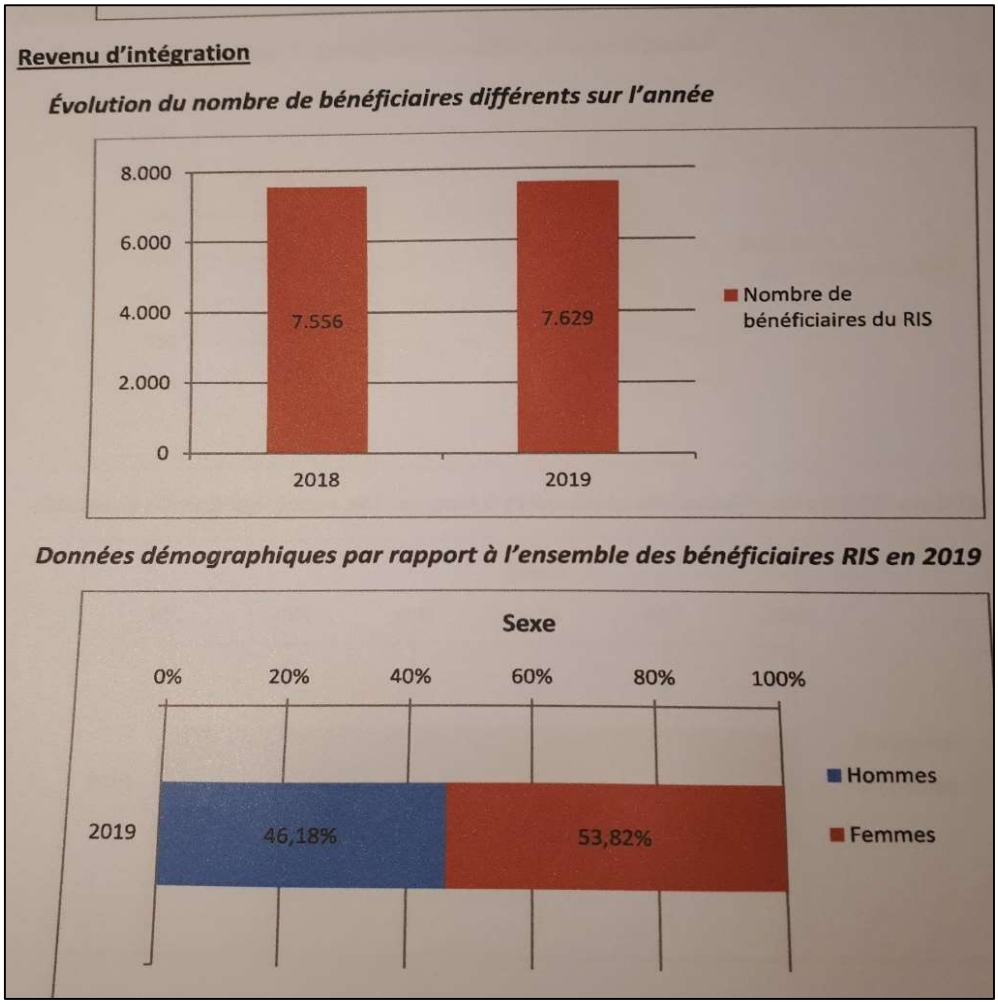

Suite à la pandémie, il serait nécessaire de voir les tendances, les évolutions sur les cinq dernières années par exemple. Notamment suite à l'application concrète, en janvier 2015, de la politique de **dégressivité du chômage**, à partir de laquelle une série de chômeurs ayant certains profils (par ex. de longue durée ou n'ayant jamais travaillé) ont été exclus et ont dû émarger au CPAS.

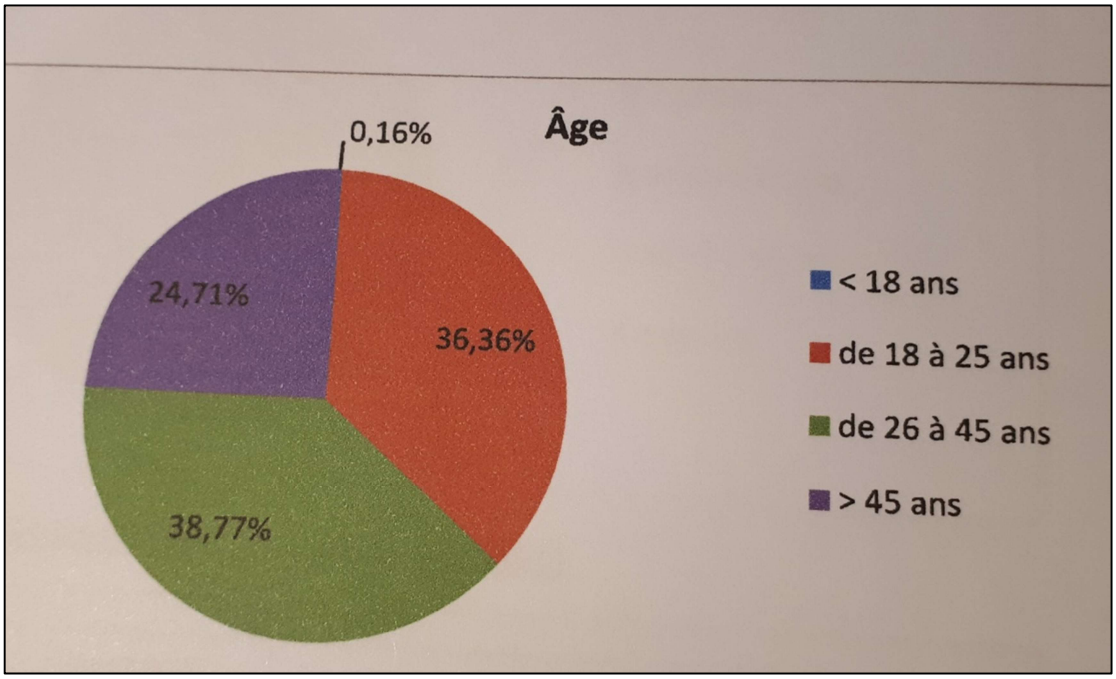
Âge
0,16%
24,71%
36,36%
38,77%
< 18 ans
de 18 à 25 ans
de 26 à 45 ans
> 45 ans

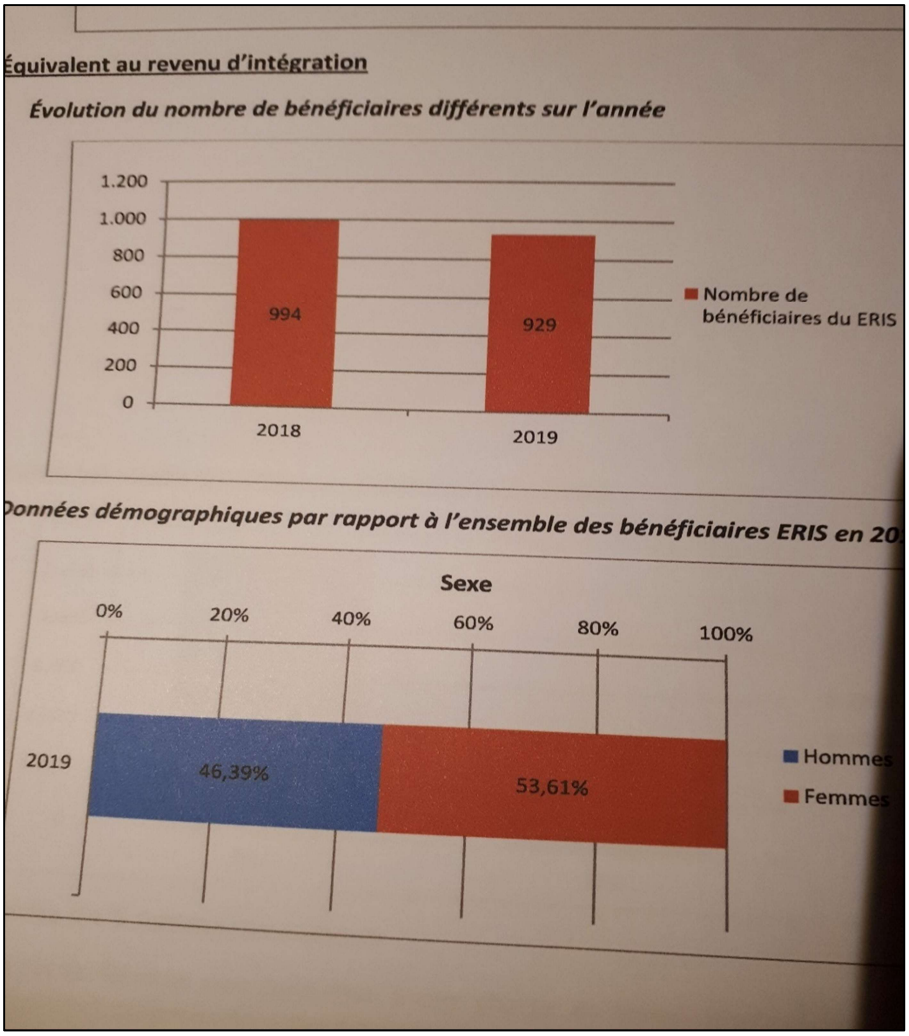

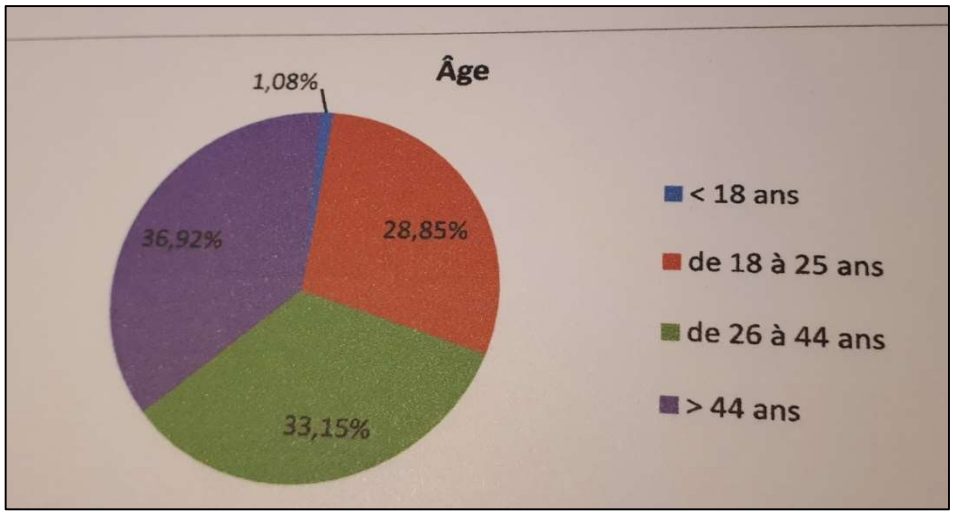

Le CPAS est un acteur public clé dans le soutien aux personnes précaires. Une population qui croît ces dernières années. La pandémie a en outre fait basculer un nombre important d'habitants aux profils nouveaux (pour le CPAS) dans la précarité et la dépendance : personnes

isolées, jeunes adultes, mères de famille isolées. Sans parler des travailleurs indépendants ou des employés de petites entreprises (hors secteur de l'alimentation). Le CPAS a aussi montré sa volonté de suivre de plus près des profils de jeunes adultes sans emploi ni formation, « hors système » à travers le programme NEETS, mais aussi vers les étudiants fragilisés dans le contexte de la pandémie et qui n'avaient plus accès aux jobs habituels. Ces phénomènes ne sont pas encore bien documentés. Nous possédons seulement des analyses récentes, sans recul, sans données suffisantes pour saisir la teneur de la précarisation produite par la pandémie.

4/ Autres thématiques

- **Mobilité, transports publics et nouveaux « véhicules »**

La commune est assez bien couverte par le réseau des transports publics (STIB et De Lijn) : tram, bus et lignes de métro permettent une mobilité optimale, notamment du fait de sa proximité avec le centre et des grands boulevards qui traversent la commune (Léopold II, Chée de Ninove, bvd Mettewie, petite ceinture, rue Picard, …) pour faire lien avec la Flandre et les voies rapides. Cela permet à la population de se déplacer. Mais les habitants ont des usages différenciés des transports. En revanche avec son tissu urbain très dense, la circulation automobile et le parking n'y sont pas aisés.

Une autre dimension de la mobilité doit être désormais être abordée : l'augmentation importante des vélos d'une part, ainsi que les nouveaux cycles électriques. On retrouve désormais une multitude de vélo, monocycles, vélo-cargo ou à remorques, parfois avec des tailles et volumes importants, boosté par le phénomène de *véhicules électriques en location* parqués dans les lieux publics, autant de nouveaux cycles désormais en circulation. D'autre part avec la pandémie, une augmentation significative du nombre d'usagers à vélo est relevée. Cela a des effets sur la circulation et les espaces à proximité des autres usagers dits faibles, les *piétons*. L'augmentation des cyclistes s'observe depuis la rentrée scolaire 2019. A ce moment, les axes autour du Canal sont très fréquentés, avec des « heures de pointe » comme pour les voitures. Le problème est que de nombreux cyclistes ou trottinettes ne respectent pas le code de la route et par exemple roulent sur le trottoir (chaussée de Gand, vbd Léopold II) ou, autre exemple très fréquent, circulent sur les espaces réservés à l'attente des usagers du tram (le long du Canal), là où il n'existe aucune piste cyclable, sans parler des infractions au code (non respect des feux rouges, circulation à vélo sur les passages cloutés réservés aux piétons, etc). Ou bien des trottoirs très encombrés par des trottinettes, vélos et scooters électriques de location rendant la marche compliquée, notamment dans les zones de croisement où la concentration d'usagers est importante. Des nouvelles règles de code de la route ont récemment été édictées (interdiction pour les trottinettes de rouler sur le trottoir, port d'un casque, ne pas rouler à deux, éclairage, …). Toutefois, ce qui semble être désormais un *impératif de la mobilité* sous ses aspects les plus concrets et sous l'effet d'une certaine mode, ne peut mettre à mal les **règles de respect des autres usagers** de la ville et de **l'espace public**. Il ne s'agit pas ici de questionner la pertinence de ces nouveaux modes de déplacements ou l'augmentation du nombre de cyclistes, mais de pointer des facteurs qui parasitent certains

aspects simples de la vie sociale et produisent (inévitablement) des *conflits entre des usages incompatibles*.

- **Culture, dynamiques culturelles, médiation**

De nombreux lieux culturels, artistiques et socioculturels existent à Molenbeek. Ils constituent assurément une des richesses de la commune. Lieux connus, très connus ou moins, émergents ou alternatifs. Certains ont un ancrage local dans les quartiers, d'autres sur toute la commune, d'autres enfin ont un rayonnant régional voire national. Maison des cultures et de la Cohésion sociale (MCCS), le VaartKapoen et ses diverses déclinaisons sociales, le Foyer avec son projet « Musée Migration », le Centre communautaire Maritime, actif en cohésion sociale mais avec une forte composante d'expression culturelle et créative au service des habitants, des communautés maritimes et au-delà.

On remarque, ces dernières années, des lieux dits *alternatifs* le long du Canal, côté Porte de Ninove, au quartier Heyvaert ou Maritime (Collectif « Ô Quai » ou encore des lieux co-gérés et parfois éphémères comme 'Allee du Kaai', Magasin 4, avec potager collectif, skatepark, murs de graffitis – ici on est dans des *occupations temporaires* (gérées par CityDev, de façon transitoire entre la réaffectation d'un bâtiment, d'une friche urbaine et l'arrivée des occupants finaux).

Sans omettre le lieu d'art urbain plutôt underground qu'est Recyclart, installé en 2018 côté Canal lui aussi, en contrebas de la place de la Duchesse, rejoint pour quelque temps par le VK (en travaux). Sans omettre Charleroi Danse, même rue.

Un projet hybride, expérimental : WIM, pour '*Wood in Molenbeek*' (terminé en 2019) – soutenu par Innoviris, situé au quartier Heyvaert-Cureghem à la frontière d'Anderlecht.

Ces dernières années (notamment avec l'appel à projet FEDER 2014-2020) plusieurs projets culturels ou à portée culturelle (via l'ISP) se sont fixés autour du Canal : Castii par iMAL avec Move et la MCCS (autour des technologies de la créativité numérique), projet que prolonge la Maison des Cultures avec le FabWest (site Gare de l'Ouest) ou encore « Move it Kanal » (porté par Lasso vzw), un projet porté également par le VK (finalisé pour 2023).

Ces lieux, ces démarches, bien ancrées ou en déploiement sont à souligner en tant que ferment de dynamiques de cohésion sociale et de rencontre d'autrui **stimulantes**, **enrichissantes** car l'opposé à ces mécanismes existe aussi (et peuvent toujours se renforcer) : le repli avec ses pairs, la méfiance de l'autre, celui qui ne partage pas les références du groupe, les mêmes cadres sociaux, la religion, le style, la mode, etc.

Ce type de démarche et les pédagogies qui les rendent fécondent demandent souvent de franchir des barrières, de déconstruire des idées et des clichés pour ouvrir des espaces de relations pleinement dynamiques.

- **Santé publique & pandémie Covid-19**

Si on n'a pas une vision précise des infections et décès sur le territoire communal, on sait que l'intensité de la circulation virale fut très importante au regard des autres communes, et en relative « cohérence » avec les autres communes de la zone « croissant pauvre ».

Andrea Rea (sociologue ULB) analysait récemment la pandémie à Bruxelles à l'aune des *conditions de vie* (revenus) et de *logement* (logement de petite taille et densément occupés), dans des quartiers eux-mêmes *extrêmement denses* (voir carte ci-dessous extraite d'une présentation destinée aux coordinations du programme de CS, le 10 mars 2022).

On a aussi suivi les épisodes de la question délicate de la *vaccination*. A la fois solution promue par le gouvernement et appuyé par des campagnes d'infos (qui n'atteignaient pas nécessairement certaines cibles et sans doute une part limitée en milieu populaire multiculturel précarisé – qui ne maîtrisent pas le français ou le néerlandais pas exemple) et, en même temps, talon d'Achille d'une politique de santé publique orientée surtout sur la promotion d'une solution présentée comme *sûre et rationnelle*. Or beaucoup de gens, une fois le choc de la pandémie et de ses paralysies intégré, veulent aussi comprendre. Il ne s'agissait pas seulement de réceptionner et appliquer LA solution basée sur LA vérité médicale scientifique des mécanismes de la maladie. Et pour cela la *relation de proximité*, l'écoute des peurs, des angoisses ainsi que des fragilités et de la *précarisation* vécue de plein fouet par les populations, devaient faire partie d'un **dialogue à construire**. Bien sûr l'urgence et la dimension totalement *inédite* de cette crise bouleversante ont mis les autorités (communales et régionales) face à la logique de la *gestion des risques*, on peut le comprendre, on ne peut honnêtement pas leur faire grief de ceci, surtout si l'on considère les moyens humains limités de la COCOM en charge de la politique de santé à Bruxelles.

Toutefois, s'il est possible de relire la crise à rebours, il serait pertinent qu'un travail de lien vers les populations, non seulement via les *vaccibus* mais avec des liens plus *permanents,* associé à une démarche de médiation santé ou un travail de santé communautaire soit mené dans les quartiers, en connexion certes avec les associations. La sollicitation du tissu associatif pour informer et sensibiliser les publics étaient sans doute une requête à laquelle elles n'étaient pas préparées (malgré des outils pédagogiques d'info et sensibilisation bien conçus, notamment par « Culture & Santé »). Il manquait un lien entre les administrations (Cocom et communes) et les asbl.

Nous comprenons ainsi ces écarts, ces tensions et cette fracture sociale sous l'angle de la santé et du rapport au bien-être de l'autre comme **l'expression des fractures sociales et de la distance d'avec les autorités, les institutions** (en l'espèce l'institutions médicale et ce qu'elle représente).
Par ailleurs, les questions sensibles suscitée par les « gestes barrières » : distanciation sociale, port du masque pour se protéger et protéger les autres et, ensuite de s'engager dans la vaccination, devraient figurer parmi les points à discuter en équipes. De nombreux

travailleurs/-euses et volontaires n'ont également pas adhéré aux mesures de prévention. Des mécanismes à digérer dans les prochains mois après que la pandémie aura laissé souffler le terrain.

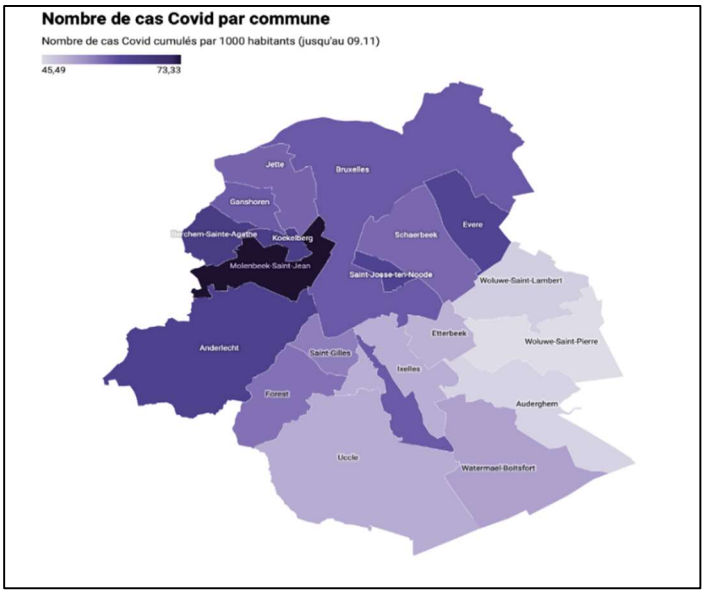

La présente carte montre que Molenbeek est la commune qui compte le plus de cas pour 1000 habitants.

Citons un extrait des *commentaires* d'un rapport de Sciensano à propos de la *campagne de vaccination* en Belgique.

> « *On observe d'importantes différences régionales dans la couverture vaccinale de la population générale, avec une couverture plus faible à Bruxelles que dans les autres régions. Bruxelles est caractérisé par une pyramide des âges inversée, avec une plus grande proportion de jeunes, ainsi qu'une plus grande proportion de populations difficiles à atteindre et socialement vulnérables. La communication sur les vaccins et leur accès y est particulièrement difficile, Bruxelles étant la deuxième ville la plus cosmopolite du monde après Dubaï, avec plus de 184 nationalités différentes. Des taux de participation plus faibles sont également observés dans d'autres zones urbaines confrontées aux mêmes difficultés (par exemple, la couverture vaccinale est plus faible dans la ville d'Anvers que dans sa province). En région flamande, le taux de vaccination pour chaque groupe d'âge est plus élevé qu'en région bruxelloise, en région wallonne et dans les communes de la Communauté germanophone. Cette tendance n'est pas un phénomène nouveau et n'est pas spécifique à la vaccination COVID-19. Des facteurs culturels et socio-économiques jouent un certain rôle dans ce phénomène.*
>
> *Des différences régionales apparaissent également lors de l'analyse des couvertures vaccinales atteintes dans les groupes à haut risque pour la COVID-19, à savoir les résidents des MR/MRS, les professionnels de soins de santé et les personnes présentant des comorbidités liées au COVID-19 sévère. En effet, bien que des niveaux de couverture vaccinale complète ≥ 85% aient été atteints pour tous ces groupes, le même gradient régional que pour la population générale a été constaté. La combinaison de la région à d'autres caractéristiques telles que l'âge, le sexe et/ou la profession permet d'identifier les groupes ayant une couverture vaccinale globalement plus faible et qui pourraient bénéficier d'une action de sensibilisation ciblée* »[3]. (novembre 2021) – *nous soulignons.*

[3] *Couverture vaccinale et impact épidémiologique de la campagne de vaccination COVID-19 en Belgique*, Catteau L., van Loenhout J., Stouten V., Billuart M., Hubin P., Haarhuis F., Wyndham, Thomas C., données jusqu'au 31 octobre 2021 inclus. Bruxelles, Belgique : Sciensano, 2021, n° de dépôt légal : D/2021/14.440/79, p.41

L'approche *top-down*, un certain langage officiel parfois teinté de mépris ou de culpabilisation vers les quartiers paupérisés ou encore le langage scientifique au *sens strict et restrictif* ne parviennent pas à rassembler ces populations. Il faut prendre le temps : expliquer, rassurer, écouter, accueillir le deuil et les peurs, bref *établir les conditions d'un dialogue* basé sur *l'échange*, dans lequel les infos et explications médicales et scientifiques doivent bien sûr mobilisées.

Pour autant ce secteur possède des ressources : le travail communautaire, la médiation santé, les animations construites par des structures d'éducation permanente, le travail en partenariat.

Dans sa dernière publication (janvier 2022) le *Centre bruxellois de promotion de la santé* (CBPS) notait, dans la conclusion de son étude sur l'impact de la crise sanitaire :

> *« Par ailleurs, à côté des publics vulnérables, il importe aussi de prendre en compte que nos populations sont moins qu'autrefois soumises à l'autorité, qu'elles sont capables d'analyser, de penser librement, de s'affranchir des normes sociales et culturelles pour mettre en place des stratégies innovantes. Ne pas prendre en compte ces changements et miser principalement sur des stratégies de gestion construites sur une forme d'«obéissance sociale », sur le présupposé d'un intérêt général présent au sein de la population, c'est aussi risquer de voir, au sortir de la pandémie, le fossé entre les politiques et la population s'agrandir, la méfiance envers les pouvoirs publics s'accroître, de nouvelles formes de contestations sociales émerger* »[4].

La crise covid a produit un grand nombre d'effets concrets. Notamment sur le **niveau de vie et de ressources** des populations. Le tableau suivant met en avant l'augmentation des demandes de RIS adressées aux CPAS de la Région, les quatre années précédentes, en comparant les 1er semestre[5].

TABLEAU 9: EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE RIS, PREMIER SEMESTRE 2018, 2019, 2020, RÉGION BRUXELLOISE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
2018	38718	38990	39075	38966	38846	38813	38154	38154
2019	39527	39814	39848	39821	39469	39546	38529	38529
2020*	39624	39949	40565	41129	41229	41534	41215	
2020**	41149	41430	42081	42537	42668	43094	42367	42634

* Dernières données sujettes à modification (sous-estimation)
** Données d'enquête, à interpréter avec prudence (surestimation possible)
Source: SPP Intégration sociale (données administratives: trois premières lignes - site consulté le 27/11/2020; données d'enquête: dernière ligne)

Enfin, nous devons pointer les effets sur une autre dimension : la **santé mentale**.

Les associations mettent en avant ces dernières années (avant la pandémie par ailleurs) un mal-être certain dans les publics et ce mal-être se traduit dans une dégradation de la santé mentale des personnes, qu'il s'agisse des adultes, des parents, des enfants ou des adolescents.

---

[4] *Services médico-sociaux de première ligne à Bruxelles : impact de la crise sanitaire et recommandations,* Centre bruxellois de Promotion de la Santé, Bruxelles, janvier 2022, p.30

[5] *Diagnostic. Redéploiement socio-économique, territorial et environnemental suite à la crise du Covid-19*, Perspective Brussels, décembre 2020, p. 103. Cet aspect du Diagnostic (Perspective Brussels) n'est pas définitif, des chiffres devront être confirmés : à l'heure de l'enquête dans les CPAS, une série de demande de bénéfice du RIS étaient en attente.

Ceci s'est accentué d'abord durant la période des attentats (2016-2019), la pandémie a ajouté de nouvelles dimensions au mal-être pour l'amplifier : précarité financière accrue, angoisse découlant de ou liée à la peur de la perte d'emploi, de la faillite, tensions intra-familiales, angoisses quant à l'avenir (pression à la réussite scolaire, gestion du budget quotidien : *comment nouer les deux bouts ?*, angoisse de la maladie, stress quant aux réponses apportées au covid, aux gestes barrières, infos et *fake news* anxiogènes, …). Avec la crise économique qui s'installe suite à la crise sanitaire (explosion du prix de l'énergie), cette tendance ne risque pas de s'atténuer. Beaucoup d'associations mettent également en avant la dimension de la *peur*. Celle qui découlent de l'inconnu, des perturbations de la vie quotidienne de la pandémie. Tout cela a des effets néfastes sur le bien-être et l'équilibre psychologique. Plus les personnes ont peur, moins elles peuvent mobiliser des ressources pour faire face sans perdre prise sur les nécessités journalières.

Le diagnostic régional rappelle qu'il existe une *corrélation* entre le *niveau d'éducation* et l'existence de *souffrance psychologique ou de troubles mentaux récurrents*. Il semble qu'il faille comprendre que le niveau d'éducation permette de *prendre du recul* sur les événements perturbateurs (quels qu'ils soient) et de se prémunir des effets de dégradations de la situation vécue sur la santé mentale. En outre, il y a aussi le fait matériel, pour ces populations, de vivre dans des espaces « surpeuplés » (tant privatifs que dans les espaces publics), ce qui renforce une forme de pression psychologique (donc de possibilité d'avoir du recul sur la situation) sur les personnes. Le fait d'avoir également le moyen de conserver des loisirs, des moments et des espaces de détente (si on possède un jardin privatif par exemple permettant de se détendre, de décompresser). Ceci doit également entrer en compte quant aux facteurs influant sur l'équilibre mental des personnes. C'est pourquoi les activités de loisirs, les ateliers créatifs, de détente, les visites extérieures, les activités extrascolaires pour les jeunes et les plus petits, les cours collectifs ou les tables de conversation et groupes de parole aussi sont essentiels en ces périodes de repli, de pression sociale et de stress prolongé.

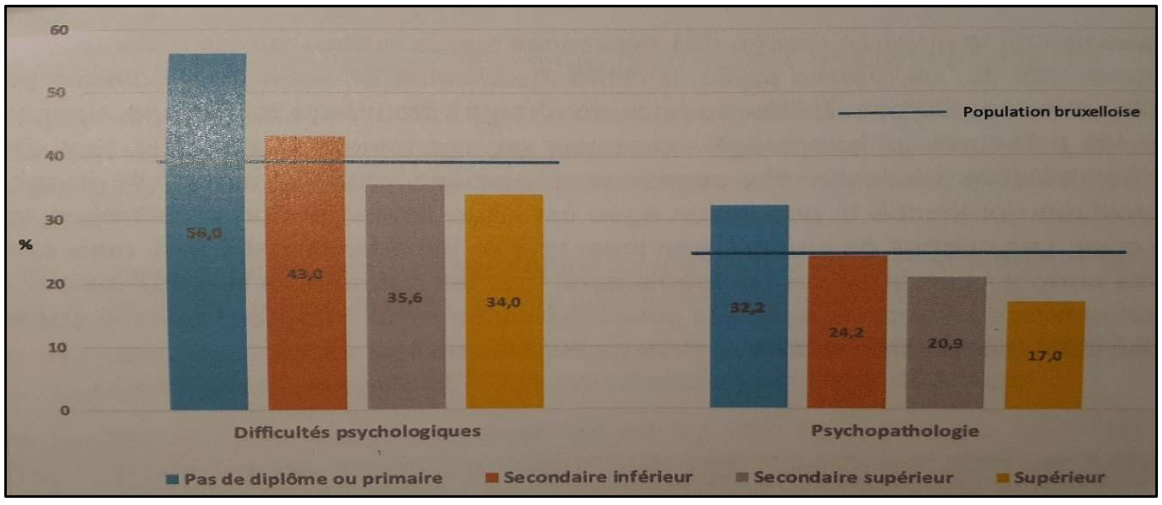

- **Jeunesse – *Les jeunesses* : pour un portrait nuancé des jeunes molenbeekois**

S'agissant notamment de la jeunesse, à Molenbeek restent attachées une série *d'images fortes*, souvent dépréciatives, appuyées sur des raccourcis, qui peuvent avoir pour conséquence de tirer toute une population vers le bas … Avec les attentats de Paris et Bruxelles cela s'est aggravé. Médiatiquement, l'opinion publique s'est largement enferrée dans des raccourcis et une stigmatisation ayant pris une dimension *territoriale,* que nous avons tâché de combattre collectivement par une *parole de la société civile, à contre-courant*[6]. Nous ne nous attarderons pas sur les tenants et les stratégies diverses qui motivent les critiques et raccourcis. On en a souvent après les jeunes hors cadre scolaire, hors système. Certes des faits divers secouent parfois certains quartiers (période de la nouvelle année par exemple, ou suite à des frictions avec la police, qui dérapent ensuite). Cela ne peut être occulté. Les services de la prévention et la police se chargent de gérer ces risques.

On observe aussi que les phénomènes de désaffiliation sociales et de délinquance, une fois ancrés et structurés, demandent beaucoup de temps, d'énergie et un sens des responsabilités permanent pour travailler avec ces jeunes, et, corrélativement, pour que certains quartiers ne deviennent des « zones de non droit » – nous pensons au quartier Beekkant dans lequel s'illustrent fortement ces phénomènes, un quartier en souffrance (articulé autour d'un ensemble de tours de logements sociaux) avec une population qui se sent peu entendue, des espaces publics quasiment vides d'infrastructures associatives ou communales. Ce qui laisse place à une appropriation de jeunes adultes (n'habitant pas sur place pour la majorité) aux motivations plutôt délinquantes.

A ce sujet les équipes de *travailleurs sociaux de rue* (intégrées à Move asbl, services de 1e ligne) font un travail quotidien difficile en tâchant, entre autres missions, de les « raccrocher » à une perspective, un projet (personnel) motivant (formation, suivi vers un travailleur social spécialisé si besoin, soutien en cas d'addiction, …). Leur longue expérience des jeunes et des personnes « à la marge » doit être soulignée, ainsi que les gardiens de la paix (qui ont des missions différentes). Ils travaillent au contact avec des populations que la société tend à oublier et préfère, de façon générale, *éviter*. Ou alors, dans une vision simplificatrice et souvent unilatérale, à *surinvestir*, étant donné la peur qu'ils suscitent du fait de la visibilité qu'ils ont. Aussi, nous observons la tendance forte chez pas mal d'acteurs sociaux (institutions ou acteurs associatifs de 1e ligne), corrélativement, à se *concentrer sur le jeune de type « quartier » issu de la migration qui « tiennent les murs » et sont déscolarisés.* Des personnes qui représentent, à tort ou à raison, un « risque » dans les quartiers. La part des jeunes à qui l'école n'a pas réussi est certes conséquente, tant côté filles que garçons.

Des jeunes en réussite

[6] « *A la peur et au sécuritaire, opposons une éthique de la solidarité et l'hospitalité !* » carte blanche parue le 6 avril 2017 dans « Le Soir » : https://www.lesoir.be/88954/article/2017-04-06/la-peur-et-au-securitaire-opposons-une-ethique-de-la-solidarite-et-lhospitalite

Or il s'agit ici de brosser tant que faire se peut un portait plus complet et nuancé de cette jeunesse molenbeekoise, qui n'est pas homogène. Nous avons tâché de décrire ceci à plusieurs reprises dans nos rapports d'activités ces dernières années. Il n'existe donc pas *un profil-type*, mais *des jeunesses* avec des expériences, des bagages, des trajectoires diverses, même si bien sûr, la part ressortissant à la communauté belgo-marocaines est majoritaire (et aussi très représentée dans les publics associatifs). La réussite scolaire est une réalité chez ces jeunes. Plusieurs structures proposant du soutien et de l'accompagnement scolaire travaillent avec des ados et jeunes adultes qui réussissent et qui, pour autant, demandent encore du soutien, par exemple pour réussir la transition du secondaire vers l'enseignement supérieur, garder confiance en leurs capacités et les étoffer, lesquelles peuvent être amoindries en situation de pression, lors des examens par exemple. Des jeunes qui en outre doivent déployer des stratégies pour ne pas rentrer dans la catégorie des jeunes « qui tiennent les murs » et éviter le *stigmate de territoire* qui pèsent sur ces quartiers et auxquelles les jeunes en décrochage renvoient plus facilement. Ceci fut mis en lumière de façon plus fouillée par une chercheuse – Perrine Devleeshouwer (ULB) – qui a consacré une recherche sur ces jeunes des quartiers populaires en réussite scolaire[7].

A travers des entretiens directs, des focus groupes et un recours à une série de cadres conceptuels (notamment issus de la sociologie urbaine) et ainsi qu'à des outils de compréhension tels que les *cartes mentales* que les jeunes décrivent quant à leur pratique de la mobilité urbaine, elle montre la complexité des rapports à la ville, aux déplacements et surtout la diversités des profils de ces jeunes alors que, en générale, la sociologie des migrations ou urbaine tend à brosser un schéma assez homogène des jeunes des quartiers populaires vivant la relégation sociale et la ségrégation scolaire comme ancrés, figés dans leur micro-quartier. Dans ces analyses nuancées qui élargissent le regard en montrant les stratégies des jeunes en réussite, l'auteure termine son ouvrage par plusieurs suggestions, adressées au monde scolaire et aux acteurs sociaux.

> « *Nous l'avons montré, l'ascension sociale par le scolaire permet aux jeunes de tenter de s'affranchir des stigmatisations qui touchent les jeunes d'origine étrangère. Il nous semble aussi que cette volonté d'affranchissement et de mise à distance de ces stigmatisations est rendue nécessaire par la proximité sociale et urbaine entre les jeunes que nous avons rencontrés et les groupes plus relégués – qui, eux, n'ont pas l'opportunité de se détacher du stigmate* » (p.155)

L'auteure tire aussi une série de réflexions quant au rôle de l'école dans les dynamiques de différenciation entre jeunes et leurs conséquences :

> « *Il nous semble donc nécessaire de lutter contre l'intégration des stéréotypes, en commençant par l'institution scolaire. L'institution scolaire est loin d'être isolée de son environnement : elle doit prendre en compte les conséquences sociales de son fonctionnement. Afin de contribuer à créer une société où la cohésion sociale est plus effective, l'école doit donc transmettre des valeurs de cohésion plutôt que de hiérarchie et de compétition (…). Il nous semble donc*

[7] *Ecoles en tension. Les résistances à la relégation*. Perrine Devleeshouwer, Edition de l'ULB, coll. Sociologie et anthropologie, 2017. Nous invitons à lire cet ouvrage qui présente de façon complète la recherche menée avec des adolescents issus de plusieurs communes populaires bruxelloises, dont Molenbeek.

important de développer davantage la formation initiale et continue des enseignants en matière de diversité culturelle et sociale » (p.156).

Enfin, la chercheuse complète :

« Il nous paraît essentiel aussi d'encourager la mise en place de véritables partenariats entre écoles et milieu associatif. Trop souvent, les contacts entre établissements et associations sont plutôt marginaux et peu organisés. Les entretiens que nous avons réalisés avec les travailleurs sociaux révèlent la difficulté qu'ils éprouvent à entrer en contact avec les établissements, sans parler d'en franchir les portes. Ces partenariats devraient favoriser les contacts entre jeunes de la ville. Ils doivent aussi soutenir les jeunes en difficulté dans tous les domaines de leur vie, car la scolarité peut avoir de nombreuses conséquences en dehors de

l'enceinte de l'école » - (p.156).

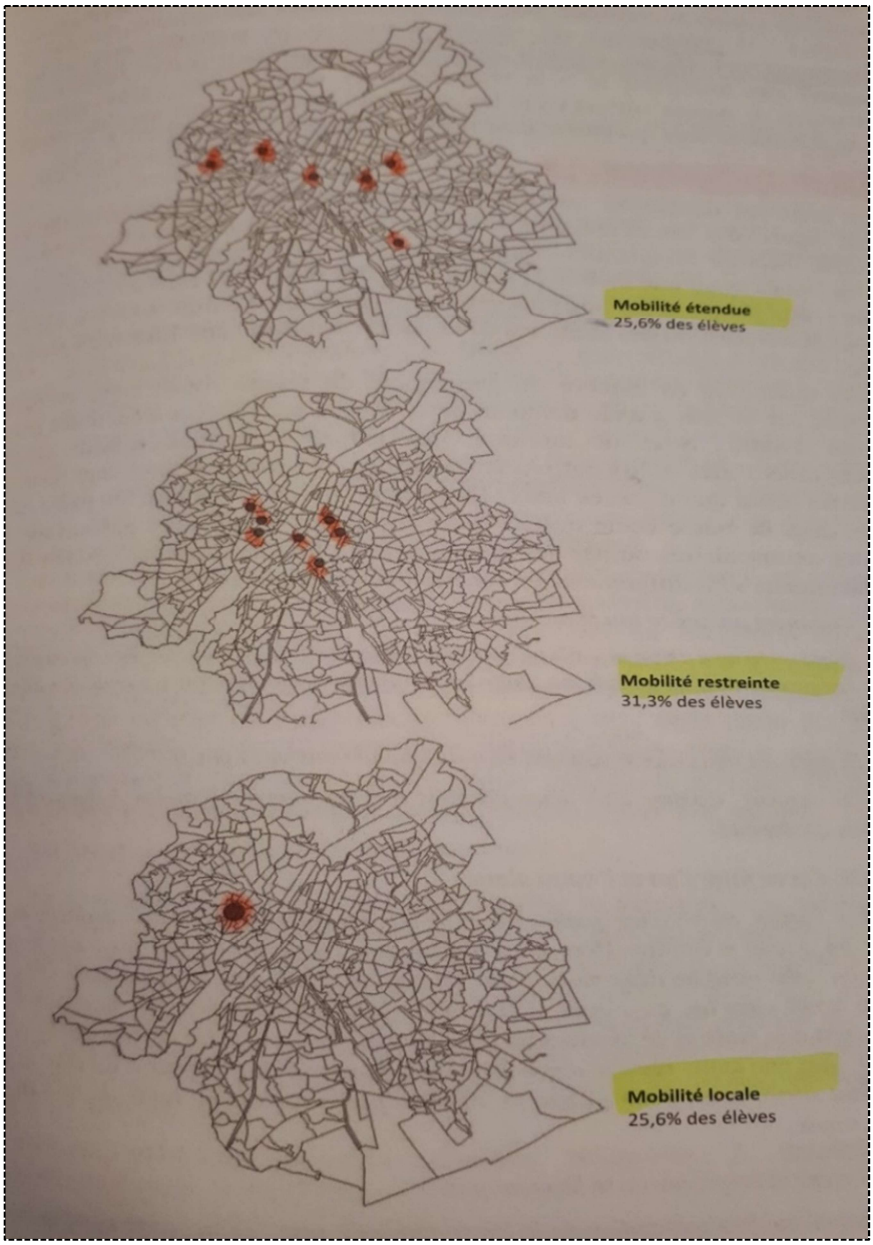

Trois types de cartes mentales se détachent des enquêtes :
la *mobilité étendue* (jeunes ayant des activités et repères dans des quartiers répartis sur plusieurs commune), la *mobilité restreinte* (jeunes ayant des activités dans des quartiers voisins de communes proches) et la mobilité locale (des jeunes centrés sur les liens et activités liées au quartier proche, ce qui reste une forme de mobilité).

Une attention aux primo-arrivants

On doit compléter en mettant aussi en lumière la situation des **jeunes et adolescents primo-arrivants** dont le nombre croît ces dernières années et dont les besoins demandent une attention soutenue : soutien et accompagnement scolaires, dialogue avec les parents si possible, tout en les renforçant pour qu'ils puissent se faire une place parmi les autres et parmi les activités et projets où s'impliquent les jeunes des publics habituels.

*

Pour autant, les jeunes possèdent une série *d'expériences* et *d'aspirations* qui les *rassemblent,* toutes et tous. « Les jeunes », malgré des différences, représentent ainsi une *communauté* que des vécus, un besoin de trouver sa voie (école, études, métiers, amitiés, aspirations individuelles, …) ainsi qu'un *désir de reconnaissance* rassemblent ! Et tant l'école que les activités de la cohésion sociale visent en principe à brasser ceux-ci, les faire se rencontrer et pourquoi pas, *collaborer dans des démarches collectives*. La démographie présentée plus haut montre que des jeunes de familles et communautés subsahariennes, d'Europe de l'Est, des Balkans et du Moyen-Orient sont bien présents dans les écoles, dans les quartiers. Il s'agit donc, aussi, pour le secteur associatif de porter une attention accrue à ceux-ci. Ils ont vocation à être accueillis de façon hospitalière dans les activités des associations, les institutions (CPAS par exemple).

- **Genre, usage de l'espace public & trajectoires sociales**

Il faut enfin mettre en lumière l'enjeu de la place des (jeunes) filles et des femmes dans la vie sociale et l'espace public. Dans une société ouverte, càd où on doit pouvoir se déplacer, rencontrer d'autres personnes, avoir des loisirs et suivre une scolarité ou une formation et partant, construire ses choix de vie, même reliés à la famille ou la communauté locale, il faut poursuivre les démarches de questionnement des rôles sociaux qui freinent et restreignent la possibilité de construire son projet de vie. Des démarches et des lieux existent à ce sujet dans plusieurs structures locales : Maison des Femmes, Dar Al amal (Le Foyer vzw), La Rue, Les Albelges (et la plateforme associative « MODE F ! » - « Molenbeek debout pour les femmes » créée suite à un féminicide qui s'est produit à Molenbeek), ADIB, Periferia ou le projet « Labo des Mixités » (Move asbl).

Des moments de réflexions collectives sur ces diverses dimensions doivent se poursuivre, et mobiliser les équipes sans se limiter aux organisations qui ont une mission visant les droits des femmes ou la lutte contre les violences faites aux femmes.
Ce sujet concerne tous les acteurs sociaux et niveaux de pouvoir.

5/ Lecture du territoire

- **Multiculturalité & communautés locales**

Il faut prendre le temps de lire/relire les chiffres de la population et des nationalités présentes sur le territoire molenbeekois pour réaliser – numériquement d'abord – la diversité qui s'y exprime. Cette réalité bruxelloise, molenbeekoise demande bien sûr à être expérimentée davantage que sous sa dimension « statistique » !

Plus concrètement, les habitants vivent leurs relations sociales en bonne part (parfois sans s'en rendre vraiment compte d'ailleurs) au départ d'une *communauté*, sans qu'elle soit restrictive, càd qu'on a toutes et tous, bien souvent plusieurs « appartenances ». Les associations rendent compte de ce phénomène dans leurs rapports d'évaluations.

Ce terme désigne les liens matériels, historiques, sociaux et symboliques qui rassemblent des personnes ayant des caractéristiques sociales, culturelles, professionnelles, générationnelles (être un/-e sénior-e, être un-e enfant, un-e ado, …), religieuses en commun.

Les communautés locales se manifestent aussi à travers les *magasins* (spécialisés – par ex. fournitures liées au culte, vêtements destinés au mariage, à la décoration, …), les *lieux de culte* (mosquée, église catholique, orthodoxe ou pentecôtiste), les lieux de *socialité* (café, salons de thé, restaurants et snacks), des lieux liés aux fêtes et rites (salle de fêtes pour mariages). Mais aussi autour du *sport* : il est clair que des liens et lieux dédiés au sport (salle communales, piscines, stade, …) fédèrent les personnes, les enfants, les jeunes, leur famille. Notons aussi les associations de commerçants. Sans omettre la Maison des Cultures et des lieux plus néerlandophones (VK, Service culture néerlandophone, mais aussi le CCM) qui brassent une large palette de personnes issues de diverses communautés (souvent aussi venant hors de la commune).

On observe logiquement des *associations* créées par des leaders communautaires qui tentent d'améliorer les conditions de vie des membres : scolarité, situation des femmes, éducation, loisir, projets de solidarité internationale et parfois de petites activités commerciales annexes, … Il est aussi fréquent, d'ailleurs, que ces structures, peu ou pas du financées par des pouvoirs publics (travaillant parfois complètement dans l'ombre des réseaux structurés), sollicitent ou croisent le programme de cohésion sociale. En tout cas elles rencontrent souvent de près ou de loin des questions et préoccupation qui sont celles du vivre ensemble, des interactions sociales, de l'inclusion via l'école, du dialogue intercommunautaire. Il faut y être attentifs. La coordination tâche, pour toute sollicitation associative qui lui est adressée, d'être à l'écoute et propose des conseils adaptés aux questions et attentes (ainsi qu'aux faiblesses qu'une association émergente peut parfois montrer), sans s'immiscer dans les orientations et stratégies de l'organisation, lesquelles relèvent de *l'autonomie associative*.

Toutefois, certaines associations ont été laminées dans le contexte du plan « Belfi » du ministère de la Justice (à savoir, pour rappel, la réponse du gouvernement fédéral précédent aux attentats : mener un screening et « nettoyage » du secteur associatif bruxellois dans les communes de la zone « Canal »). Plusieurs associations issues de communautés (notamment congolaises) ont pâtis de cette politique …

- **Nouveaux acteurs sociaux**

De par le profil des populations issues des migrations antérieures et plus récentes (personnes peu qualifiées, avec des difficultés à entrer sur le marché de l'emploi orienté « services », de la société numérique), on note depuis plusieurs années l'augmentation de projets associatifs (via comité ou collectif de jeunes constitués spontanément) qui sont actifs sur **l'aide humanitaire**. Leur motivation est en ce sens sociale et « morale » (aide au prochain en difficulté). Notamment suite aux deux confinements de 2020, en attendant que les institutions classiques (Croix-Rouge, Resto & épiceries sociales) puissent s'organiser face aux urgences inédites générées par la pandémie. Ces collectifs se sont aussi tournés ces dernières années vers les personnes sans papier ayant notamment occupés des bâtiments (squat, officiel ou toléré) sur le territoire molenbeekois.

La Cocof a ainsi apporté un soutien financier ponctuel à plusieurs restaurants sociaux pour que ceux-ci cuisinent des repas à destination de populations sans aucune ressource (les occupants du squat de la rue de Birmingham en ont bénéficié en 2020).

D'autres projets associatifs (dont ceux implantés le long du Canal vers Anderlecht) s'illustrent dans le champ de **l'économie sociale** sur des questions de plus en plus prégnantes de *développement durable* et de la *transition énergétique* : économie circulaire, circuit cours, récupération, ecodesign, …

- **Perspectives ISP en contexte post-pandémie**

Beaucoup d'actions, de programmes (outre les actions menées de longue date par la Mission locale et autres « Maison de l'emploi ») sont tournés vers l'enjeu (l'urgence ?) d'aider les jeunes adultes et les ados que la pandémie à conduit au décrochage scolaire et social vers une perspective, une formation, en commençant par une fonder avec eux motivation, une confiance, une perspective.

Le monde scolaire quel qu'il soit, réalise à présent, après deux années chaotiques pour les ados, que nombre d'entre eux ne sont simplement pas prêts à reprendre l'école « correctement » et à réussir dans l'enseignement supérieur, idem pour la reprise du cursus en secondaire. De nombreux ados ne s'estiment pas/plus aptes à appréhender la matière telle que prévue au programme. On pressent de nombreux **échecs et sorties du système scolaire** sans perspectives pour les jeunes, filles et garçons.

Aussi les plus récents projets d'accompagnement et coaching passant d'abord par la construction d'une motivation sont *indispensables* pour laisser le moins de jeunes sur le côté. Il faudra suivre d'ici une année les premières analyses afin de mieux saisir les mécanismes de décrochage (bien qu'ils soient pour une large part déjà connus et identifiés par les Cellules de veille contre le décrochage scolaire), il faudra sans doute des **actions supplémentaires** qui rassemblent davantage d'énergies et tablent sur l'addition de solutions de la part des acteurs du secteur ISP et des domaines connexes : aide sociale (CPAS), Aide à la Jeunesse, …

On peut donc citer le projet emblématique qu'est MolenGeek[8] qui a déjà essaimé en Wallonie (Charleroi). Mais également ART2Work[9] qui soutient, accompagne les jeunes de 18 à 30 ans

[8] https://molengeek.com/
[9] https://www.art2work.be/fr/

vers l'emploi (grâce aux secteurs de la scène et de l'événementiel) ou le projet « Imagine1080 » porté par la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale[10]. De même, le projet à visée de participation culturelle des jeunes bruxellois qu'était « Move it Kanal » (soutien du Feder et porté par Lasso vzw). De même que, plus largement en Région bruxelloise, et récemment soutenu davantage par la Ministre Ben Hamou : la plateforme et le projet du Service citoyen[11].

Sans les citer de façon exhaustive, nous trouvons là une typologie de projets et de démarches qui ont su **coller aux aspirations** et aux trajectoires des jeunes fragilisés ou hors circuit, de jeunes qui ont perdu le cap, l'espoir. A l'heure où les ***dérives délinquantes*** que la pandémie a entrelacées dans nos quartiers se manifestent chez nombre d'ados, désoeuvrés faute de perspectives, il nous faudra être *vigilants et mobilisés*. Toutes les énergies constructives seront requises. D'où l'importance et la pertinence de faire vivre la **transversalité entre secteurs** : on n'a jamais assez de toutes les idées, analyses, ressources, petites réussites et lectures des vécus pour sortir de l'ornière.

- **La transversalité (et ses défis)**

Ce secteur a une approche qui prône ouvertement une démarche de transversalité, c'est-à-dire de croisement des idées, analyses et propositions afin de rencontrer les défis (de plus en plus complexes et intriqués) que vivent les personnes, les familles, les associations au sein des quartiers.

« *Les travailleurs sociaux et les responsables associatifs doivent souvent recomposer une cohérence sur le terrain entre les diverses politiques publiques qui fonctionnent en silo, verticalement* » analyse Andrea Rea, sociologue bruxellois (ULB) qui suit depuis plus de trente années les politiques bruxelloises en matière d'accueil et d'intégration des étrangers (et de leurs descendants). Dans l'approche transversale, il s'agit pour les acteurs, opérateurs associatifs, services communaux et régionaux (de la Cocof) ainsi que pour les institutions publiques (CPAS, AJ, ONE, Jeunesse, Santé mentale, l'ISP, Alpha, Enseignement public et privé, etc.) **d'échanger**, de façon « sincère », afin de **susciter un élargissement à propos de la lecture d'une situation, d'une question** qui – en principe en tout cas – mobilise chacun de ceux-ci, mais *à partir de leur angle de vue*. Donc, croiser les regards, idées et analyses pour offrir une **approche enrichie** et **multidimensionnelle** des populations, des territoires.
Nous constatons à regret que ce dispositif reste souvent perçu comme un « espace à risque » qui, en conséquence, est utilisé comme lieu où grapiller des idées, de possibles « bons plans » et souvent aussi, un public pour des projets que des associations en manque de public souhaitent ou espèrent trouver …

- **Le travail communautaire**

[10] http://www.lamaison1080hethuis.be/fr/Imagine_1080/
[11] https://www.service-citoyen.be/

En référence au cadre du programme (cfr définition de la CS du décret de 2004) autant que dans le sillage de la Journée d'étude organisée par notre secteur en octobre 2015 avec une portée régionale, nous réitérons l'enjeu et la pertinence particulière que les activités soient conduites en ***approche communautaire***, à savoir en prenant en compte l'ensemble des besoins et enjeux exprimés dans la vie du quartier et de la collectivité locale, même si, via les 4 priorités, il s'agit de se concentrer sur un secteur d'activité. Un secteur d'activité peu aisément croiser les *questions*, *attentes*, dynamique de *lien* ou de *tensions* sociales que cette méthodologie entend aborder.

Reprenons des éléments principaux de l'exposé d'une des spécialistes bruxelloises en la matière, Caroline Mayens (citant notamment Catherine Bosquet) …

La méthodologie du travail communautaire postule

Existence d'un problème collectif :

- Problème commun à un ensemble de personnes, une population, une collectivité, ou une communauté
- Problème structurel ou d'organisation sociale
- Problème externe à l'individu
- Dans le cas d'une démarche descendante : processus de conscientisation (politique) de la dimension collective

… qui requiert une réponse collective :

- Nécessité de penser et d'agir ensemble, à toutes les étapes du processus
- Certaines parties prenantes peuvent néanmoins intervenir lors de certaines étapes.
- Population = *actrice*, *productrice* de leur réponse (citoyenne et non consommatrice, sujet et non objet)

L'existence d'un partenariat **(**ou réseau, collaboration) **:**

- Différents acteurs sont concernés : individus, institutions, etc.
- Cadres, objectifs, motivations variés
- Leur capacité d'influencer et d'agir sur le problème sont variables (en termes d'intensité et d'espace : sur les causes, les conséquences, etc.)
- Importance d'une réflexion sur la *manière de travailler ensemble* (logistique, stratégie, éthique, déontologique)

La ou les réponses viseront un **changement structurel ou d'organisation sociale** et non une ou des réponses ponctuelles, isolée :

- Faire preuve de créativité, d'inventivité pour trouver de nouvelles formes d'organisation sociale, de nouvelles propositions.
- Nécessite d'accepter le lâcher-prise

La réponse est bien souvent **territorialisée, localisée :**

- Création de liens entre les individus, d'échange d'idées et d'opinions
- L'action communautaire se déroule par définition sur la place publique.

a/ Les quartiers (dynamique générale)

Molenbeek est une commune située à cheval sur la première et la seconde couronne urbaine de la Région. Elle est marquée dans son histoire et dans son urbanisation, étalées dans le temps. Elle s'est surtout remarquée par **l'histoire de l'industrialisation** depuis le 19e S., notamment par le fait qu'elle longe le Canal industriel Bruxelles-Charleroi. Cela explique en bonne partie la composition de sa population, notamment depuis le début du siècle précédent et plus encore après la 2e Guerre mondiale, la densité de la population, le tissu urbain et son bâti. Une très grande densité démographique dans les quartiers Historique et Maritime, jusqu'au chemin de fer (ligne passant par la Gare de l'Ouest), une densité qui va en diminuant légèrement plus on va vers l'Ouest-Nord-ouest de la commune. Il est à ce titre très intéressant et instructif de faire une visite du MOMUSE, le Musée à vocation historique de la commune (1er étage, à côté des locaux de l'Académie des Arts)

Le **bâti** (maison, bâtiment de petite industrie, anciens ateliers, entreprises, logements publics, immeubles) y est souvent vétuste, assez ancien, relativement peu entretenu vu les moyens limités des propriétaires. Des modèles de logement peu adaptés aux standards actuels de vie urbaine. Les maisons comme le logement public offrent des biens assez petits et comprennent des familles de taille importante, avec un nombre de chambres insuffisant et un problème de vétusté et même d'insalubrité. La commune affiche un récent plan de logement abordable et public sur le long terme. Le parc de logement sociaux de la commune est légèrement plus fourni que la moyenne régionale.

La **pratique** et **l'usage de la ville** faits par une majorité d'habitants des quartiers les plus denses (Maritime, et surtout Historique, est d'utiliser les ressources et de se socialiser dans un périmètre restreint, qq centaines de mètres autour du logement : école (pour les plus jeunes), commerces, lieux de culte, voisinage, famille. Molenbeek propose une offre de commerces dense (bien qu'inégalement répartie sur le territoire), des petits commerces de proximité aux fournitures de tous types, vêtements, électroménager, nourriture, matériel de construction, mobilier d'intérieur, etc. Il est possible de vivre sa vie sans sortir du quartier.

Les **banques et services public** (la Poste avant tout) y font par contre défaut.
On sait que ces dernières années, avec la digitalisation et les services en ligne, ces opérateurs se retirent des quartiers populaires, jugés moins « rentables » et plus difficiles en ce qui concerne la relation client (même s'ils ne le reconnaissent pas ouvertement).

Les **espaces et lieux publics** sont bien utilisés mais de façon différenciée et selon le profil des usagers et le type d'usages. Marchés en plein air, magasins ayant leurs rayons sur le trottoir, terrasse de salons de thé et de snack ou restaurant.

Il y a des **axes de circulation** majeurs : chée de Gand, axe commercial cardinal, articulée à la place communale et la direction vers le Parvis St-Jean, lui-même connecté à la rue de Ribaucourt et son école, ses commerces, qui nous amène au grand carrefour du bvd régional Léopold II. Lui-même très utilisé par les administrations de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Aide à la Jeunesse, des deux côtés du bvd, à partir de la Place d'Yser. Idem pour la chaussée de Ninove, qui croise la Place de la Duchesse. La zone du Canal s'étend vers Anderlecht et le profil des populations (à quelques nuances près) et du type de bâti sont assez similaires.

Les **voies publiques** présentent ainsi des tracés souvent très utilisés, mais pas nécessairement semblablement selon l'heure de la journée, le type d'activité, le genre, l'âge. Les femmes sont dévolues principalement aux achats et à leur rythme, au trajet vers et depuis l'école des enfants. Les filles/adolescentes se trouvent pour les trajets de circulation vers l'école, moins durant les autres. Puis des adolescents masculins occupent certains trottoirs, « tiennent les murs », marquant ainsi leur présence et opérant une forme de contrôle social (notamment vers le monde féminin).

b/ synthèse des projets et dynamiques de rénovation, revitalisation à la Gare de l'Ouest

(< Service « Infrastructures & Dvpt urbain » de Molenbeek)

La zone Gare de l'Ouest est en générale perçue comme une *coupure physique* (par la voie de chemin de fer, la zone verte) entre Molenbeek historique et le reste de la commune. Elle fait l'objet de nombreux projets en cours et futurs. Un PAD (« Plan d'aménagement directeur ») en a proposé des activités et zone d'occupation temporaire, sur cette base et suite à un appel à propositions, des activités y ont été implantées (containers, chapiteau, activités de loisir et soutien scolaire, un Fablab « Fab'West », …). Ça se situe sur l'esplanade face à la rue Vandepeereboom, « MolenWest Square ».

Un **contrat de quartier durable** est aussi en cours (2019-2024) : « *Autour du Parc Léopold* », de même qu'un « Contrat de rénovation urbaine » (CRU). De nombreux projets de rénovation de lieux et bâtiments sont programmés. Des associations portées par des habitants sont soutenues (par ex. pour animer l'espace public). Leur liste est longue (et intéressante). Toutefois afin e ne pas être trop longs, nous nous permettons de renvoyer aux dossiers détaillés qui développent les projets, sur le site de la commune (projets en cours ou en prévision) : https://www.molenbeek.irisnet.be/fr/je-vis/developpement-urbain/contrat-de-quartier-durable-autour-du-parc-de-louest. En outre des **appels à projets ponctuels** ont été lancés régulièrement, qui s'adressaient aux collectifs locaux d'habitants et d'usagers afin de répondre à des problématiques.
Il serait enfin pertinent qu'un échange d'infos puisse se tenir (à l'occasion des concertations du programme de cohésion sociale, trois fois l'an) afin que ces projets ayant clairement un impact (positif) dans la cohésion sociale puissent se faire connaître du secteur Cocof.

c/ Quartiers peu/pas couverts ou aux limites : *marches « Décrire & Explorer »*

- ***Osseghem > Mettewie (Karreveld)* – 17/09** [12]

La station de métro est un lieu de rencontre aux heures de fermeture, de même que la zone Sippelberg. On est dans une sorte de zone « vide », après la concentration des magasins et grande surfaces, garages, … chaussée Gand vers le début du quartier de Karreveld, encore plus « vide », bien que dense en termes de bâti, mais moins d'infrastructures associatives, à

[12] Marche menée avec Thibault Coekelbergh (Gsara asbl), Thibaut Ector (Service de dvpt urbain, Molenbeek), Assetou Elabo (Atouts Jeunes AMO), Didier Deroy (CREDASC-CEDD) et Olivier Bonny, complétée des infos et retours de Philippe Claudel (AJM asbl). La méthodologie prévoyait de mélanger à part égale acteurs associatifs et acteurs institutionnels. Un *questionnaire* fut aussi envoyé aux personnes intéressées mais qui ne pouvaient se libérer à cette date.

l'exception des écoles, bien présentes. Se sont installés dans ces quartiers des populations issues d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Ex-Yougoslavie). On note aussi le vaste site en réaffectation de l'ancien site Delhaize qui fait l'objet de plusieurs projets en préparation pour des occupations futures. Non loin, le Parc des Muses marque une « spécialisation de l'espace » en termes de petit trafic (drogue), qui s'est amplifié avec les confinements. Globalement on sent plutôt un lieu de passage, avec un espace public pas trop agréable, qui ne donne pas vraiment l'enviez de s'attarder. On voit une intense circulation de voitures, camionnettes, vélos, … Peut-être renforcer les liens entre les micro-quartiers de cette partie de la commune et améliorer cette mobilité (douce) ? Un des marcheurs évoque une habitante du quartier qui propose de former la rue Styns et y faire des activités avec les habitants, histoire de poursuivre une démarche de dynamisation de l'espace public au départ des habitants. Une solution simple qui ne coûte pas grand-chose. Sans quoi il y a risque d'épuisement des énergies citoyennes qui ont émergé (dans le contexte difficile qui a suivi les attentats – cfr 'café des Béguines' qui fut le repère de certains terroristes…) Ces espaces doivent être fermés sinon pas possible. Les attentats ont eu un certain aspect positif : faire sortir les habitants et les amener à se parler et construire ensemble. La commune essaie de soutenir ce type de projets note l'agent du service 'Développement urbain', par exemple à travers des actions « d'occupation temporaire » avant réaffectation et lance pour ce faire des « appels à initiatives » portés par des habitants. Stan vzw par exemple fonctionne via une occupation précaire. La Maison de quartier du Karreveld a été fermée en 2014 mais est en travaux de réhabilitation.

Le coordinateur du Credasc, un des marcheurs, suggère que les écoles locales ouvrent davantage leur infrastructure aux activités du quartier, outre ce qui existe déjà pour les plaines de jeu. En effet relevant la forte densité scolaire et les transformations de l'espace urbain, de même que sur base de leur analyse quant à la *faiblesse de l'offre en soutien scolaire*, il pose la question : *comment soutenir les populations de cette partie de la commune en suivant les besoins qui s'expriment ?* Le service développement urbain acquiesce : il y pas mal de changements sociaux et urbains, de nouvelles envies s'expriment chez les habitants, le souci est ici les lacunes en termes de locaux.

Un détour, hors de la marche *stricto sensu*, doit être fait pour évoquer la situation socialement très dégradée au **quartier Beekant**, situé après la « ligne de démarcation » du chemin de fer et sa zone verte, face à la station de Métro du même nom. Un entretien a été mené avec le responsable du Plan de Cohésion sociale « Machten »[13].
Voici un résumé de leur analyse.

La dizaine de tours à appartements du quartier ne sont désormais guère adaptées aux familles de plus de 3 enfants. Globalement peu d'installations au bénéfice des habitants existent.

[13] Echange avec Philippe Claudel, coordinateur du soutien scolaire à l'AJM asbl et responsable du PCS « Machten » porté par D'Broej-VMJ (le 21 septembre 2021). Les ***Plans de cohésion sociale*** (PCS) sont des programmes visant le développement de la Cohésion sociale dans des sites de logements sociaux en Région bruxelloise. Encadrés par l'administration régionale et les sociétés de logements, ils sont délégués à des associations ayant une expertise locale, notamment sachant mener des activités de *travail social communautaire*, méthodologie préconisée par la Région pour travailler avec les habitants du périmètre. A noter : le coordinateur du programme de CS (Décret Cocof) est 'membre invité' au PCS « Ransfort », l'autre PCS molenbeekois, géré par l'asbl La Rue.

Quels interventions (comme le *street workout* du côté du site Mahatma). On note une faiblesse quant aux installations associatives au regard des besoins de la zone : pas d'EDD, de lieux dédiés à la santé, à la santé mentale, en relation aux problématiques de l'addiction, aux demandes pour apprendre le français des adultes. Le travailleur social relève en outre que ces habitants ne fréquentent guère les activités et propositions sur le site « West », pourtant proches. Seule une maison médicale existe. Des projets sont proposés comme des répétitions de l'Espace catastrophe sur le parking (acticités de cirque). La situation la plus dramatique se focalise sur les deux tours Machtens. On parle d'un climat de « terreur » avec des trafics (de drogue), du vandalisme (au rez des tours) et des bagarres entre bandes. Le constat est que des jeunes d'autres quartiers y viennent vu que le site a la réputation d'être une « free zone ». Les actions d'interdiction de rassemblement qui ont été régulièrement promulguées par les autorités font baisser un peu la pression. Sans autre effet.

Il est relevé la densité de population et d'un autre côté la faiblesse de la présence associative. Il faudrait des espaces destinés et appropriés par des acteurs sociaux, associatifs, habitants et proposer un panel d'activités et services pour couvrir les besoins et problèmes. Il y a là presque aucun commerce, alors que à un jet de pierre on a un quartier beaucoup plus animé. L'interlocuteur PCS prône entre autres de réduire la densité d'occupation de ces tours, tant qu'une offre associative ou publique n'a pu, par exemple s'installer aux rez-de-chaussée de ces tours. Notamment pour ce qui concerne l'offre extra-scolaire. Il fauit rappeler la saturation de la quasi-totalité des acticités de soutien scolaire.

- ***Heyvaert-Cureghem, de Molenbeek à Anderlecht*** –17/09[14]

Quant au quartier situé le long du Canal et qui, se prolongeant par la rue Heyvaert parmi les garages et entrepôts d'export de voiture de 2e main vers l'étranger, conduit en ligne directe vers Cureghem (le Cureghem anderlechtois) et les abattoirs, ce quartier est – sous le vécu des habitants en tout cas – en grande souffrance. La présence très marquée des véhicules et camions dédiés à l'export et la vente à l'étranger sont des activités qui parasitent l'ambiance et les perspectives des habitants : un vivre ensemble inexistant et fracturé. Dans ce quartier à l'écart (quartier de « relégation » jusqu'il y a une quinzaine d'années) le business des voitures s'est installé dans les années quatre-vingt pour prospérer. Plusieurs années de contrôle et d'inspections de la part de cellules « Garage » des deux communes concernées ont certes endigué (en partie seulement !) son expansion. Mais les gros garages sont toujours en place et l'activité n'a jamais cessé. Les sociologues qui ont étudié le quartier parlent à son endroit d'un phénomène de « *mondialisation par le bas* »[15]. On se trouve là dans une situation nouée, tendue où les habitants se sentent délaissés. Alors que les projets de *rénovation*, de *transformation* importante de blocs d'habitation, surtout le long du Canal (quai de l'Industrie) y compris basée sur l'expropriation de garages, ont été menés par la commune dans le cadre de plusieurs contrats de quartiers (dernier en date : « Petite Senne ») et un récent « contrat de rénovation urbaine » (CRU).

---

[14] Ont participé à la marche : Pierre Braffort (WIM), Soufyan Laouti (MQ Heyvaert – Move), Thibaut Coeckelbegh (Gsara), O. Bonny. Deux personnes ont rempli le questionnaire, dont Ellen Jacobs, responsable du service 'Développement urbain'.

[15] Lire : « Gentrification et place marchande : l'implantation spatiale du commerce de véhicules d'occasion dans le quartier Heyvaert » p.27-37 par Martin Rosenfeld, in *Bruxelles, ville mosaïque. Entre espaces, diversité et politiques* P. Devleeshouwer, M. Sacco & C. Torrekens, Ed. de l'ULB, 2015.

Laissons la parole aux acteurs et témoins de la transformation : la *commune* (sous le volet « revitalisation urbaine ») et les *habitants* (avec comme porte-voix un travailleur de la Maison de quartier Heyvaert) …

> « *Le quartier où est implantée la Maison de quartier Heyvaert est une zone en pleine mutation actuellement. Ce quartier a toujours été animé principalement par l'exportation de véhicules d'occasion vers l'Afrique. Bien que cette activité soit toujours d'actualité, le quartier a quelques peu été redessiné ces dernières années. Il a été réaménagé urbanistiquement au niveau du Canal. Ex : porte de Ninove, projet Hal Libelco, nouveaux logements, etc.*
> *Malgré cela, un mal-être et une insécurité restent palpables et persistent chez les habitants qui ne se sentent pas épanouis suite aux nuisances engendrées par le commerce des voitures (nuisance auditives, olfactives, déchets des huiles, non-respect du code de la route, incivilités liés à la propreté et au vandalisme). Bien qu'un poste de police soit présent aux frontières des communes d'Anderlecht et de Molenbeek, les habitants notent qu'il n'y a pas de gardiens de la paix en activité pour mener une mission de prévention des incivilités au sein du quartier. Les dispositifs de ralentissement de trafic et de sécurisation du Canal ont souvent été mis à l'ordre du jour soit aux réunions de quartier ou lors de nos échanges avec les habitants ». (…)*
>
> *« Au sens de l'art.3 de la cohésion sociale, et comme explicité au premier point, des défis au niveau sécuritaire, incivilité et propreté, vandalisme et code de la route sont à relever. Ces problématiques-là génèrent un sentiment de discrimination, du fantasme à l'égard des autorités communales, du non-épanouissement et d'indignité.*
> *Travailler sur ces défis améliorera les sentiments de reconnaissance et diminuera le sentiment d'exclusion au niveau des conditions de vie et d'interculturalité pour un mieux vivre ensemble. Enfin cela stimulera les habitants et les motivera à être plus proactifs dans les initiatives »*
>
> (Soufyan, travailleur social de la Maison de Quartier).

De son côté, l'administration communale, sans nier ces difficultés, avance les réalisations :

> « *La Commune de Molenbeek a déjà fait plusieurs efforts dans ce quartier. Les dernières années plusieurs équipements ont été créés par la commune dans le cadre des CQD's: la salle de sport Mohamed Ali, la maison de quartier Heyvaert, l'antenne de quartier WAQ, l'antenne du CPAS et des logements à finalité sociale. Malheureusement, l'antenne du CPAS n'accueille plus de public dans cette antenne. Le Hall de sport héberge temporairement le centre de test (covid) mais avant, il jouait un rôle important dans le quartier. L'antenne de quartier WAQ et la Maison de quartier sont des lieux de convivialité dans le quartier.*
> *Aussi le parc Porte de Ninove est très vite devenu un lieu de convivialité. Surtout lors du confinement, ce parc a été très occupé par les habitants. Et puis, il y a encore quelques occupations temporaires, comme l'uZinne, Wood in Molenbeek et Circularium (sur Molenbeek et Anderlecht). Le plus grand est Ciruclarium qui travaille surtout sur tout ce qui est circulaire mais qui a pour but d'accueillir également des habitants du quartier.*
>
> *Puis, il y a encore plusieurs projets en cours de construction dont une partie sera terminé en 2022 : l'espace public de la Grande Halle, une grande crèche (72 places), des ateliers productifs via l'insertion socio-professionnelle (pour WIM - « Wood in Molenbeek » et Atelier Groot Eiland et Cyclo). Dans un 2e temps la commune va encore construire des ateliers de production en collaboration avec Casablanco et Beliris va encore construire une Ecole de cirque et une recyclerie* ».
>
> (Ellen Jacobs, responsable du Service 'Développement urbain', Molenbeek)

- ***Quartier de la Place de la Duchesse***

Bien que situé près du Centre historique, traversé par la longue chaussée de Ninove avec une place du même nom vers laquelle convergent les diverses rues qui la balisent, on est là dans un quartier aussi dense, avec une grande proportion de jeunes (30% environ de jeunes de moins de 18 ans), beaucoup de familles issues de l'immigration, y compris de la vague des migrants syriens. Lesquels constituent désormais une nouvelle population qui est bien installée. L'école communale n°5 de la Place de la Duchesse (« La Chouette Ecole ») accueille donc les enfants des familles avoisinantes. On note aussi la présence de plusieurs infrastructures culturelles (Charleroi-Danse, Plan K, le VK récemment et Recyclart, lieux pour une culture de pointe, voire underground et alternative) qui tâchent de faire leur place et travaillent à s'intégrer au quartier.

Afin de saisir les évolutions de celui-ci, nous avons rencontré la responsable (directrice ff) de l'Ecole communale de la Duchesse. Beaucoup de changements, du *turn-over* dans la population. Elle relève l'arrivée des populations syriennes, présentes depuis 2012. Une fois les enfants plus âgés, ils ont commencé ls scolarité. Des familles qui n'ont pas la culture scolaire, restent entre elles. Il faut recourir à la traduction, faire connaître les codes de l'école. Des enfants souvent absents, qui font un blocage sur la langue française. Ces changements conduisent d'autres enfants à quitter l'école.

Les familles occupent pas mal d'espace public de la place en été, ça crée des tensions.

L'école accueillait aussi des enfants roumains qui venaient du squat rue de Birmingham et ont quitté ce lieu depuis.

d/ les quartiers :

présentation des analyses basées sur le fiches Cocof (Monitoring des quartiers, Statbel, …) & des cartes, tableaux du Cracs, synthèse par priorité et par quartier

Nous nous appuyons sur les ***fiches signalétiques*** par quartier produites par la **Cocof**, aussi nourries par les analyses du Cracs proposées en cours d'année 2021 (« *études de programmation* »). Dans la méthodologie produite par l'administration, il est prévu que les coordinations locales élaborent *« diagnostic local ciblant les problématiques de cohésion sociale saillantes et prioritaires auxquels une action doit pouvoir répondre, détermine les quartiers prioritaires pour de nouvelles actions prioritaires et rédige les domaines d'actions qui seront repris soit dans les orientations spécifiques, soit au niveau du versant local de l'appel à projet 'Impulsion'* ». De même une analyse par quartier assez précise est demandée pour évaluer précisément combien d'opérateur et sur quels objectifs du décret il faudra se concentrer au premier chef. Un plan d'action par quartier est aussi requis.

Il ne nous semble pas possible d'arriver à ce degré de précision, pour des raisons de temps mais aussi par le fait que des ***tendances similaires*** (avec des nuances) sont à l'œuvre dans les quartiers : il n'est pas possible ni réellement pertinent de faire une analyse *par quartier*. Les publics sont assez similaires, il y a des paramètres qui changent mais lorsqu'on se penche sur les données, les valeurs (présentées dans les tableaux), il y a des *similitudes*. Certes au-delà

de la voie de chemin de fer et graduellement la densité des habitations, de l'urbanisation est moins forte, mais les publics ne sont pas fondamentalement différents, une petite classe moyenne est installée au-delà du chemin de fer (sorte de ligne de démarcation passant par la Gare de l'Ouest), mais on n'est pas dans une division ou on aurait une classe aisée, bourgeoise dans « le haut de la ville » et une classe populaire, multiculturelle et précaire dans « le bas de la ville ». Certes les problématiques saillantes le sont surtout dans les quartiers densément peuplés où se concentrent les familles et personnes plus fragiles socio-économiquement.

Pour les priorités P1 et P2 nous avons également sollicité l'expertise du **CREDASC** et du **CREDAF** pour compléter le diagnostic (lire en **annexe**).

Vu les délais la démarche s'avère pertinente étant donné les infos différentes (et pointues) en possession de ces organismes, eu égard à leur champ d'action et domaine d'expertise.

P1 & P2

Symboles :

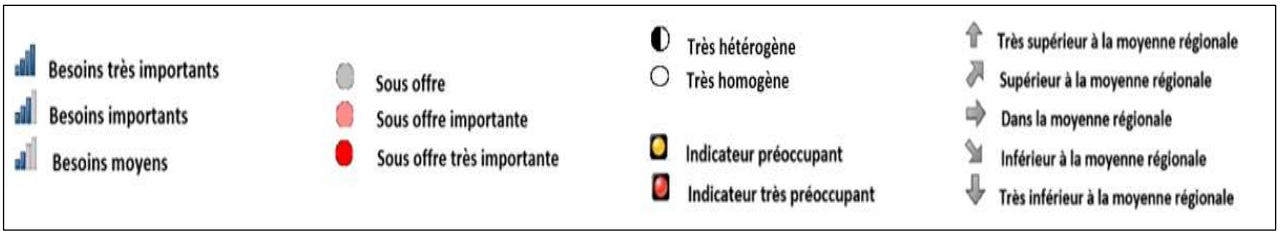

Quartier : Molenbeek Historique (17.915 hab.)

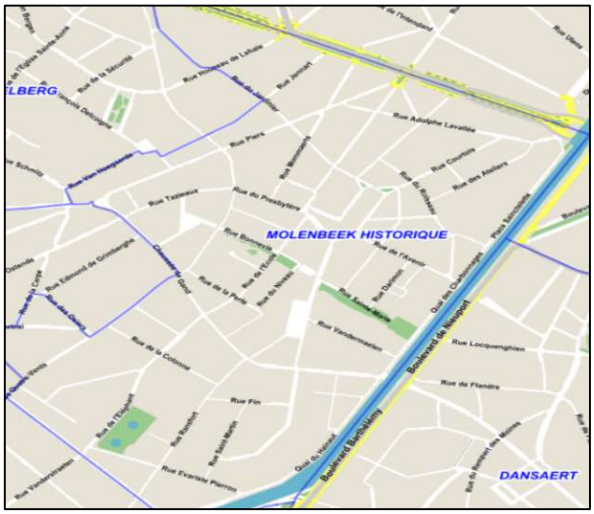

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D10	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	23%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Pas de décalage	

Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	905	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	4	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	1	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	19,89	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	10,24	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	15,02	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	3,45	
Part de l'Afrique du Nord (%):	8,93	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	2,94	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	4,34	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	13,59	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	17,94	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	15345	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	33,59	
Part des personnes bénéficiant du RIS	12,9	

Commentaire

Un des quartiers les plus dense de la commune et de la Région. Avec des indicateurs rouges, donc des indices de fragilité sur les P1 et P2. Malgré tout l'analyse ne relève pas de décalage entre les besoins à rencontrer et l'offre. C'est là que se concentrent la majeure partie des projets P1 et P2.

Toutefois en ce qui concerne le vécu des habitants (notamment dans et autour des sites de logements sociaux (Brunfaut, rue Ransfort) quant au climat dans l'espace public, ils demandent que la présence d'une *police de proximité* soit plus marquée et régulière. Les tensions dues aux mouvements et aux comportements des usagers toxicomanes sont ancrées dans le quartier (et connus des autorités). Or, avec la pandémie et l'oisiveté qui s'est marquée clairement en 2020 dans l'espace public, le climat d'insécurité s'est renforcé ! Les habitants qui ont appelé la police pour des problèmes se plaignent qu'il n'y a pas de suites. Cette situation se marque dans d'autres quartiers. La réponse est aussi dans la *présence policière* (et le renforcement des effectifs qui l'accompagne !) quant à une action préventive et plus encore au rôle « pacificateur » de la police, rôle que n'ont ni les gardiens de la paix, ni les travailleurs de rue.

Quartier : Duchesse (5.369 hab.)

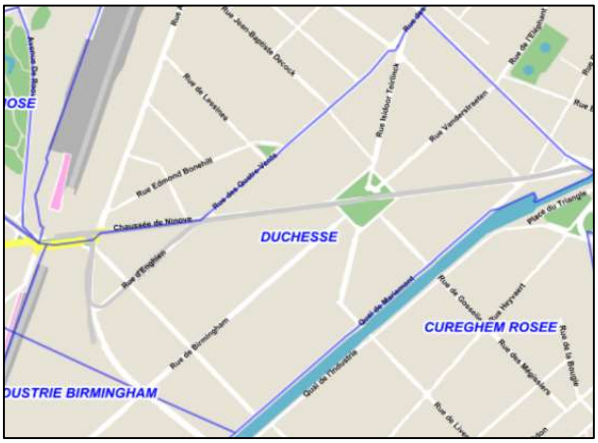

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D9	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	19%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sous offre (2)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	205	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	5	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	1	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↑ 22,83	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↑ 9,34	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↑ 14,12	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↘ 4,05	
Part de l'Afrique du Nord (%):	↑ 9,18	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↗ 2,82	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↑ 4,49	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↑ 14,16	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 16,15	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 16952	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 41,15	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 11,0	

Commentaire

Une population fort jeuneet un quartier de mobilité : *circulation* automobile, des trams et bus (avec la Chaussée de Ninove) doublé d'un quartier de *transit* mais où les familles ne s'implantent guère. Bien que proche du centre et inclus quasiment dans le quartier Historique, il est peu fourni en projets de Cohésion sociale. En contrebas, on note des acteurs culturels (Charleroi Danse, Recyclart, VK et d'autres encore de l'autre côté du Canal, quai de l'Industrie). Présence d'une école communale place de la Duchesse, qui vit en direct les transformations des populations alentours : arrivée importante de primo-arrivants syriens depuis 2013 et jusqu'à présent (cfr texte plus haut & recommandations). L'Eglise voisine est devenue un lieu de culte pour la communauté roumaine. Depuis un an un projet associatif citoyen : « Cassonade », a pris place dans un ancien commerce (rue de Manchester), avec des activités de soutien scolaire, une cantine populaire et des débats citoyens. Des cours de néerlandais et d'arabe y sont dispensés.

Des projets de *soutien scolaire*, de *français pour les primo-arrivants* (permettre par ex. de mieux comprendre et vivre les codes de l'école, le rapport aux administrations, briser la fracture numérique, …) menés par des acteurs qualifiés seraient adaptés. De même que des actions de *médiation sociale et scolaire* avec les familles primo-arrivantes (syriennes et autres) les plus éloignées des espaces formels de la vie sociale (formation, scolarité, administration, emploi, santé, logement, …) mais certainement aussi pour *favoriser le dialogue entre communautés* qui pourrait se dégrader dans les années à venir.

Quartier : Maritime (18.000 hab.)

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D8	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	17%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Pas de décalage	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	696	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Sous offre (1)	

Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	4	○
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	2	○

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↑ 21,50	🔴
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↑ 8,12	🔴
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↗ 13,41	🟡
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↗ 8,73	🟡
Part de l'Afrique du Nord (%):	↑ 7,57	🔴
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↑ 3,46	🔴
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↗ 3,42	🟡
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	→ 12,85	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 15,80	🔴
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 17004	🔴
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 41,12	🔴
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 8,6	🔴

Commentaire

Un quartier jeune également, mais où sont actives une série d'associations qui proposent des actions citoyennes, socio-culturelles, culturelles et de dialogue entre personnes et communautés (via du travail communautaire) et, bien sûr, du soutien scolaire et des cours de français. Sans omettre le désormais fameux festival urbain « *Embarquement immédiat* » qui mobilise chaque année (hors pandémie) plusieurs milliers de visiteurs et de curieux venus là à l'occasion de la Journée sans voiture du 3e dimanche de septembre. Une initiative de l'Ecole du Cirque, largement co-construite par une série de collectifs (comité d'habitants du Maritime) et d'associations qui s'impliquent de façon récurrente.

Le quartier Maritime a connu des périodes difficiles (délinquance, repli communautaire parfois tendu, taux de chômage important élevé et jeunesse reléguée, tensions entre communautés magrébine et roms occupants l'espace public, présence de toxicomanes côté Ribaucourt, …). Des actions citoyennes (Comité de quartier, festival de quartier comme 'Embarquement immédiat', …), combinées à l'arrivée de nouveaux habitants issus de la classe moyenne, de gros chantiers de transformation des rues, du bâti (nouveaux blocs de logement en intérieur d'îlots et le site énorme de Tour & Taxi) ainsi que des Contrats de quartier ont fortement modifié le ressenti, les dynamiques des habitants et des associations, assez présentes pour ce qui concerne les actions de Cohésion sociale (Jardin ensoleillé, Centre communautaire Maritime, Maison du Maritime (Move asbl), l'Ecole du Cirque de Bruxelles, antenne d'Actiris, accueil de petite enfance NL, école NL avec plein d'actions culturelles alternatives le long du Canal (sur le site de Bxl-Ville pour la précision).

Certes sa position *géographique* le place toujours à l'écart du centre mais la situation a fortement changé. Et elle continue d'évoluer avec d'importants projets et chantiers en cours

ou terminés, qui transforment la population qui y vit ou qui y a ses activités : HE néerlandophone dans l'ex bâtiment St-Michel, futur hôtel de luxe en face du CCM, de nombreux immeubles de logement moyens sur le site de T&T qui vont brasser dans les années proches, plusieurs milliers de personnes – une population aisée, mobile, diplômée, assez éloignée des communautés locales plus précaires. C'est ça le **défi** de ce quartier (au cœur de la fameuse zone « Canal » définies comme la zone qui pourra redynamiser Bruxelles par la Région Bruxelloise il y a qq années), répondre à la *question* : *comment faire ou donner une place à tout le monde lorsque tout le monde est loin de posséder les clés de compréhension, d'action et de prise de parole dans l'environnement social et urbain ?*

Quartier : Gare de l'Ouest (10.065 hab.)

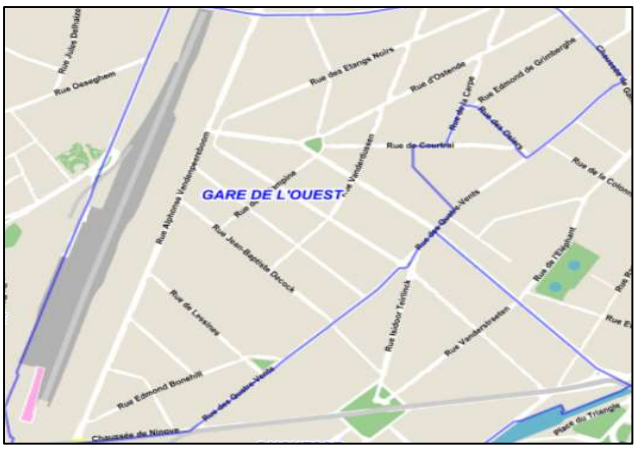

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D9	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	28%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sous offre (3)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	455	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Sous offre (2)	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	3	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	1	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	21,88	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	9,43	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	13,58	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	4,85	
Part de l'Afrique du Nord (%):	10,87	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	2,50	

Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	5,12	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	13,48	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	17,63	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	15269	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	34,14	
Part des personnes bénéficiant du RIS	13,2	

Commentaire

Ici, pour répondre aux besoins importants et aux objectifs de développement de la Région bruxelloise, on a un « Contrat de quartier durable » (« Autour du Parc Léopold ») auquel s'est ajouté un « contrat de rénovation urbaine (CRU).

Afin de répondre aux besoins de publics (jeunes) habitant la localité proche, de nombreux projets sont désormais installés ou vont l'être dans les rues voisines. Projets culturels, de soutien scolaire sont implantés sur le « **Molenwest square** », avec des tentes et containers. Le Fab'West de la MCCS y est bien actif. Du soutien scolaire aussi (ABEF). La Maison des jeunes « Centrum west » est active là, il y a des permanences « logement » menées par La Rue, le projet « Sport to be » par une organisation sportive. La MAÏS a une action « Ekla » avec le CPAS. Un projet intéressant est la rénovation de l'ancien restaurant Pythagoras par Casablanco pour une occupation provisoire.

Plus de trois appels à projets « Pop up » (plus modestes, portés par des habitants ou collectifs) ont été aussi lancés en complément, à mesure que des besoins apparaissent ou que des demandes sont formulées par les habitants. On note aussi que pas mal de nouveaux habitants sont issus de la classe moyenne (néerlandophones) qui s'emparent rapidement des outils mis à disposition par la commune en vue de se saisir des opportunités offertes. Des personnes qui s'investissent sans problème dans les lieux de discussion et proposition que ces programmes requièrent. On doit enfin préciser que ce vaste site, multiforme est appelé à être développé au cours des prochaines décennies … Les chantiers devraient être achevés pour 2024.

Quartier Karreveld (14.782 hab.)

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D8	

Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	17%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sous offre (3)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	456	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Sous offre (1)	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	5	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	2	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	21,32	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	8,91	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	16,14	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	5,99	
Part de l'Afrique du Nord (%):	5,61	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	2,11	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	2,36	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	16,69	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	13,84	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	18618	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	47,58	
Part des personnes bénéficiant du RIS	7,9	

Commentaire :

Le quartier demande un renforcement en termes des projets P1 et P2, mais des locaux ad hoc doivent sans doute être proposés à cette fin.

La précédente Maison de quartier para-publique (MQ Karreveld), en travaux pour mise en conformité, devrait ouvrir dans les prochains mois et accueillir des collaborations avec d'autres associations du programme, afin de répondre aux besoins et attentes des habitants.

Cureghem-Rosée (Heyvaert-Cureghem) (5.999 hab.)

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D10	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	22%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sur offre (2)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	316	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Sous offre (1)	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	5	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	1	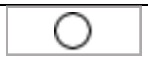

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	21,81	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	8,11	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	13,90	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	6,40	
Part de l'Afrique du Nord (%):	7,07	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	8,13	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	10,61	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	15,91	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	17,42	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	15279	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	34,87	
Part des personnes bénéficiant du RIS	14,5	

Commentaire :

On se réfèrera aux analyses et suggestions, pour ce quartier, faites au point précédent « les quartiers ». La tension, ici, provient du fait que l'on a certes un quartier où la *fragmentation sociale* est bien marquée. Mais que, dans le même temps, l'action associative et communale concentrent largement leurs efforts pour améliorer le sentiment de convivialité et installer durablement des espaces de mieux-être (espace public de qualité, animation dans la Halle Libelco, logement et projets intergénérationnels – entre autre soutenu par l'appel *Impulsion* 2022 de la Cocof), efforts qui devraient sans doute recréer un sentiment d'attention vers les habitants dans les prochains mois et années, une fois que les travaux seront clôturés et que la dynamique d'appropriation aura fait son œuvre ... De nouveaux projets ne sont donc pas nécessaires étant donné ceux qui s'y trouvent et sont actifs, outre ceux qui vont aboutir prochainement. Le déséquilibre existant largement au détriment du vécu des habitants devrait être progressivement atténué.

Il faudra toutefois **rester attentifs à l'évolution du quartier** et des autres jouxtant le Canal. Des déséquilibres peuvent toujours se marquer, au détour ou à l'occasion d'événements divers et ramener le quartier en arrière au lieu de le tirer pour mener à maturité les potentiels que les travaux qui ont été prévus

L'aménagement des espaces publics, s'il est nécessaire, ne sera néanmoins pas suffisant : il s'agit que les personnes installées là, issue s de diverses vagues migratoires (jusqu'au plus récentes, de Syrie, Roumanie) puissent aussi trouver place dans les activités. Les activités liées au commerce de voitures brassent également une importante population et communauté d'Afrique de l'Ouest qui est certes active mais fait l'objet de récriminations et préjugés au départ des activités autour des voitures. Il faudra pouvoir travailler ces questions, amplifier les lieux existants en tant qu'espace de rencontres interculturelles est devrait devenir un objectif porteur …

Quartier Moortebeek-Peterbos (9.676 hab.)

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D6	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	14%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sous offre (2)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	254	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	3	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	2	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	18,15	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	8,07	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	15,95	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	3,75	
Part de l'Afrique du Nord (%):	4,54	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	1,76	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	1,21	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	19,43	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	12,44	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	18489	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	45,69	
Part des personnes bénéficiant du RIS	7,4	

Commentaire :

Pas de demandes ou de pistes de projets dans ce quartier actuellement. Nous serons attentifs dans les prochaines années aux attentes éventuelles sur base des échanges avec des habitants ou d'acteurs communaux ayant des

Quartier Korenbeek (9.275 hab.)

Quartier de la Cité Joyeuse, jouxtant Bergchem-Ste-Agathe

Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires *(D1 = faible ; D10 = élevé)*	D4	
Retard scolaire *(Moyenne régionale 14,5%)*	9%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin *(Décalage Besoin-Offre (régional))*	Sous offre (1)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation *(Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)*	167	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre *(régional))*	Sur offre (1)	
Indicateur de mixité culturelle *(Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)*	4	
Indicateur de mixité socio-économique *(Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)*	4	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↗ 17,89	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↗ 7,28	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↗ 13,25	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↘ 4,68	
Part de l'Afrique du Nord (%):	↗ 3,09	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	→ 1,74	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↓ 1,30	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↗ 13,92	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	→ 9,86	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	→ 21084	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↑ 57,56	
Part des personnes bénéficiant du RIS	→ 3,3	

Commentaire : même commentaire que le quartier précédent.

Projets P3 : « Citoyenneté interculturelle »

Rappelons que ces projets (P3a : *Aide sociojuridique* & P3b : *parcours d'intégration citoyenne*) sont passés, dans le contexte du décret de nov. 2018, au niveau des projets **régionaux**.

Projet Vivre ensemble (P4)

A travers des objectifs et une méthodologie de prime abord exigents (diagnostic, faire un déroulé du process pédagogique sur un an au moins, tenir un journal de bord, comptabiliser les heures, assurer les compétence et expérience des animateurs d'ateliers, etc.), les projets menés durant les sept dernières années ont montrés que, s'ils sont portés par des personnes et équipes motivées – quelle que soit leur discipline – devenaient de *véritables espace-temps d'expérimentation du vivre et faire ensemble* où la rencontre entre personnes différentes, la découverte et l'apprentissage d'une discipline, de techniques d'expression créative (chant, jeu d'acteur, cirque, ateliers vidéos, …).

Nous encourageons ainsi ce type de démarches, en réitérant les exigences de l'appel à projet, tout en étant disponible pour rencontrer d'abord et *accompagner* pédagogiquement ensuite les nouveaux acteurs locaux qui ont une plus-value et une expertise à défendre, par exemple avec des publics *absents* de la priorité.

7/ Renforcement des projets d'opérateurs dans l'agrément du décret

Pour répondre au cadre et à la méthode y afférente posé par la Cocof afin de structurer le diagnostic de cohésion sociale, il s'agit, en fin d'analyse de proposer un nombre de nouveaux projets associatifs que le programme pourra accueillir. Il faut tout de même nous montrer lucides quant aux limites de l'exercice et son caractère « artificiel ».

* Nous estimons que **deux nouveaux projets en P1** devraient être soutenus, au minimum, en plus des 11 actuels.
* Nous estimons que **deux nouveaux projets en P2** devraient être soutenus, au minimum, en plus des 11 actuels.
* Nous estimons, enfin, qu'**entre un et deux nouveaux projets** devraient être accueillis en P4 « Vivre ensemble » (P4 a ou P4b).

Investir des services en cohésion sociale dans les quartiers peu/pas couverts par le programme – deux options pourraient se dégager :

- des associations ayant la capacité en termes de gestion, de personnels et de financement, investissent des locaux situés dans ces quartiers, dans le futur
- la commune, en relation avec le programme de CS, pourrait mettre à disposition des locaux/bâtiments fonctionnels en passant par une convention de location, d'occupation pour permettre l'implantation d'association dans les quartiers Gare de l'Ouest, Karreveld, Duchesse, …

  - Etant donné que les processus de CS « *sont mis en œuvre, notamment, par le développement croisé d'une politique publique de cohésion sociale en lien avec les communes et l'action sociale et d'une action associative de quartier, locale ou régionale* » (décret CS, art.3)

8/ Pistes & recommandations

'Vivre & faire ensemble' :
formule creuse ou boussole pour le secteur ?

Pour terminer le diagnostic, nous ne pensons ni possible ni même souhaitable de tenter de cerner définitivement les besoins et les enjeux en cohésion sociale et, ensuite, de pouvoir les traduire en « recommandations » pérennes. La crise de société provoquée par la pandémie covid-19 aurait-elle pu être prévue, de même que l'afflux migratoire dû à la guerre d'invasion en Ukraine ? Nous voyons et vivons les perturbations successives et les fractures sociales et collectives provoquées jusqu'à ce jour. Nous devons, une fois encore, rester prudents. Cette démarche diagnostique si elle est prospective sera certes une boussole pour le secteur, non une 'boule de cristal' prédisant une fois pour toutes les solutions aux problématiques. Nous souhaitons néanmoins pointer une série d'enjeux, de perspectives qui concernent la population molenbeekoise et peuvent, nous le pensons, constituer des pistes pour avancer (ensemble de préférence) en renforçant le vivre et faire ensemble. Ce défi est celui d'une ***société locale cohésive****, à savoir basée sur les relations humaines, les liens, les interactions qui sans faire l'impasse sur les tensions, les différences, voire les conflits, propose les moyens, les espaces et les pédagogies pour agir avec l'autre (le voisin, le jeune, le « différent », la (jeune) femme, les aînés, le nouvel habitant ou le migrant, …) en tant qu'interlocuteur/-trice ou mieux, en tant* ***qu'acteurs/-trices d'une coopération d'égal à égal****.*

Vivre et faire ensemble reste donc le défi de toutes et tous ! A savoir toutes les actrices et acteurs associatifs de 3e, 2e et de 1e ligne à Molenbeek, de nos équipes, de nos comités, collectifs mais aussi des services administratifs. Sans oublier le personnel, derrière leur bureau, leur écran qui assure le suivi quotidien, celui de l'ombre, banal peut-être, mais qui permet simplement à la « machine » de fonctionner et de continuer d'avancer.

Sans préjuger de la teneur des futurs budgets, des possibilités qu'ouvriront voire « offrirons » les nouveaux standards des arrêtés d'exécution, il est à souhaiter que chaque projet puisse atteindre une ***maturité dans sa mise en œuvre*** *et que l'expérience des opérateurs présents (souvent de longue date) à Molenbeek serve aussi (dans leur futur dossier d'agrément) à* ***capitaliser*** *les expériences positives et les réussites qu'elles et ils ont prouvées ! Quant aux prochains « nouveaux arrivés », il est à souhaiter qu'ils complètent, renforcent et diversifient les démarches et les ancrages géographiques des actions menées à ce jour par les 24 asbl et les plus de trente projets (sur les 4 priorités) afin de rencontrer tout-e-s et ensemble les défis qui nous attendent.*

* * *

Le décret en son **article 3** définit et met en perspective la visée des processus de CS en question : **« *mener à une société intégrant la mixité sociale, culturelle, générationnelle et de genre* ».** Ceci pour ***horizon***. Des « étapes intermédiaires » permettent d'en créer les **conditions**, de construire des relations et des cadres sociaux pour cette société **juste**, **solidaire** et **ouverte** – où la *rencontre*, le *dialogue* et la *place de l'autre* sont reconnus et valorisés. C'est pourquoi, au terme de ces infos, descriptions et analyses, nous relevons les **thématiques et orientations communales suivantes**. La plupart sont ***transversales*** et ***principielles***, càd

appropriables et *intégrables* dans l'ensemble des priorités du décret. Lesquelles doivent trouver place au sein des projets proposés dans les dossiers d'agrément, dans la/les priorités sur lesquelles chaque association se positionnera.

1a/ <u>Renforcement des capacités de lecture et de décodage des discours et de l'environnement social</u>

Sur base des observations, rapports et feed-back d'interlocuteurs, il apparaît qu'un des enjeux majeurs est que les publics, la population, se forgent des *outils, une capacité de lecture, de compréhension de l'environnement social, des problématiques et questions de société* afin qu'elles puissent *comprendre*, se *positionner*, *agir* en étant correctement informés, non en étant influencés ou séduits (un ressort de la séduction a aussi pour effet le rejet et la victimisation dans laquelle il est possible de se cloîtrer) voire manipulés. Cet axe est <u>transversal aux publics</u> : jeunes, parents, adultes, apprenants, stagiaires, volontaires, et même les équipes de travailleuses/-eurs.
On a là une perspective *d'éducation permanente et citoyenne*.

1b/ <u>Corrélativement, développer, en adaptant les activités au profil des publics, les capacités de recherche de l'information</u>.

On sait que, désormais, quel que soit le sujet (vie quotidienne, faits divers, actualité, crises et drames, question de société, événement international, vécu des personnes), l'info et les explications sont cherchées sur les médias sociaux, les sites web, sources devenues prépondérantes. Cela a un impact sur les positionnements, l'attitude vis-à-vis d'autrui, du savoir, de la société, etc.
On se situe dans une visée *d'éducation à l'info et aux médias*.

2/ <u>Travail sur le genre, les inégalités qui découlent des rapports sociaux et des rôles sociaux de genre</u>.

Une thématique qu'il est recommandé de traiter également au sein des équipes. Réfléchir sur les rôles genrés (filles/garçons, hô/fê, …) qui structurent la vie sociale et les lieux de socialisation (école, lieux publics par ex.) et qui peuvent aussi la freiner avec des rôles assignés selon l'appartenance.
Une large palette d'outils pédagogiques, de formations et d'organismes existent pour soutenir ces questionnements et pratiques.

<u>3/ Soutenir, chez les publics, de façon adaptée aux profils, l'appropriation de l'espace public urbain</u>

y compris sous des formes créatives et d'expression artistique, afin d'expérimenter une **mobilité** permettant aux un-e-s et autres de sortir des limites (mentales et sociales dans lesquelles souvent les personnes les moins autonomes vivent – dont les femmes) pour découvrir, selon le rythme adapté, les ressources et richesses de la ville, voire du pays.

4/ <u>Soutenir l'appropriation, la pratique et la découverte des lieux culturels et de l'art & de l'environnement naturel urbain</u>

* *Théâtre, musique, art de la parole et cultures orales, art du cirque, art contemporain, arts plastiques, créativité numérique* (dont les lieux tels que les Fablab), *musées, lieux de cultures*

alternative doivent être ouvert au maximum aux publics, de façon progressive et adaptée, de façon *appropriative* – les démarches relevant de la **médiation culturelle et artistique** montrent leur pertinence à cet égard ;
* Mais aussi les **ressources naturelles de Bruxelles**, molenbeekoise (comme les jardins urbains) ou non : des plus connues (Serres royales, Ferme Maximilien, parc de T&T, Forêt de Soignes, Bois de la Cambre, …) aux plus inexplorées (Moeraske, Marais Wiels, Friche Josaphat, …). Ces espaces rendent possible une expérience de découverte, de bien-être et de ressourcement collectif, importants pour des habitants de commune aussi densément peuplées que Molenbeek. Ce sont aussi des lieux d'apprentissage de questions environnementales importantes, indispensables même.

5/ <u>Primo-arrivants, migrants</u>
Outre les besoins en soutien psychosocial, en maîtrise de la langue et des codes de la société d'accueil ainsi que des possibilités d'insertion dans la société belge et à Bruxelles, il reste important de **créer des espaces de rencontres entre les personnes, familles ou groupes de primo-arrivants/migrants et les autres personnes, groupes présents sur la commune.**

Ensuite, afin de répondre aux besoins de dialogue, d'information adaptés au besoin et niveau de langue des familles syriennes (et éventuellement ukrainiennes, selon la proportion que ces personnes/communautés marqueront dans les mois et années prochaines) à propos des services administratifs divers et des obligations (comme la scolarité) qui leur incombent, il semble nécessaire de recruter un/une ou des **relais sociaux de types « médiateurs »** formés et connaissant les codes de la communauté syrienne (et des familles/communautés ukrainiennes en cours d'installation sur le territoire). Lequel/laquelle/lesquelles devraient pouvoir travailler sur l'ensemble du territoire molenbeekois, en lien direct avec le réseau associatif, notamment les asbl chargées de l'accueil des primo-arrivants. Nous préconisons que la/les médiateurs soient intégrées au programme de CS étant donné la cohérence et l'importance de ces enjeux quant au dialogue interculturel et à la mission du programme quant à l'intégration et l'inclusion des migrants que le décret assure.

6/ <u>Soutenir la rencontre de *l'autre*</u>
Qu'il s'agisse de personnes qui ne sont pas présentes dans le public habituel de l'association : renforcer l'attention des équipes vers les personnes issues de groupes, de communautés présentes démographiquement à Molenbeek, mais peu ou pas présentes dans les publics. On constate depuis longtemps une assez grande homogénéité des publics et de leur profil, cela n'est ni souhaitable ni soutenable au regard d'une politique publique de cohésion sociale ainsi qu'au regard d'une logique de *diversity budgeting* qui doit aussi présider dans les orientations et les méthodes mise en œuvre par les associations. Pour sortir du phénomène que la sociologie résume par l'idée : « le dernier arrivé ferme la porte – pour garder un accès privilégié aux ressources » (lieux d'activités offerts, emplois, loisirs, …). Sous l'angle culturel, interculturel il s'agit de travailler à la **rencontre** et la **mixité culturelles**, au **dialogue interculturel**, mais également vis-à-vis de personnes porteuses d'un handicap ou des aînés.

7/ <u>Technologies de la communication et lutte contre la fracture numérique</u>

Outiller, informer et former les publics aux questions pratiques, techniques mais aussi citoyennes des technologies de l'information et, ce faisant, **réduire la fracture numérique** qui a montré son importance dans nos quartiers à l'occasion de la pandémie. Celle-ci a boosté le recours parfois unilatéral de certaines administrations, institutions publiques ou le secteur des services (banques) avec les TIC. Nous rejoignons en cela les campagnes, sur le moyen et long terme, de plusieurs acteurs d'éducation permanente qui militent contre la fracture et l'exclusion de la sphère sociale des personnes plus éloignées des codes et technologies de l'information.

8/ Implantation de (nouveaux) projets

Il a été mis en lumière ici (de même que les années précédentes) la *disparité* dans la répartition des actions de CS sur les quartiers molenbeekois.

D'une part, le cadre du décret (nov. 2018 et A.E.) ne permet pas l'implantation de nouveaux projets dans le premier train des demandes et dossiers d'agrément.

D'autre part, il apparaît que les besoins plus saillants et prioritaires existent dans quasi tous les quartiers, il faudra, lorsque des possibilités d'implanter se manifesteront pour de nouveaux projets portés par des associations non présentes actuellement dans le programme de CS, ce devrait être les quartiers suivants, par ordre de priorité :

* Gare de l'Ouest et Karreveld d'abord
* Duchesse et Machtens ensuite
* enfin du fait les grandes difficultés et du malaise prégnant au sein de la population du quartier Cureghem-Rosée (Heyvaert-Cureghem selon notre terminologie), il y aurait place pour un projet P1, P2 mais aussi P4 dans la partie molenbeekoise à la frontière d'Anderlecht, proche des abattoirs : rue Heyvaert ou quai de l'Industrie (éventuellement rue de Liverpool, rue du Bateau). Les projets de développement sont importants face au Canal sous l'égide du Contrat de quartier durable 'Petite Senne', toutefois dans le tissu urbain de Cureghem, des besoins ne sont pas rencontrés dans la proximité.

Cela signifie aussi que, vu la concentration des asbl du programme, si nous ne voulons pas proscrire l'implantation de *nouveaux projets* (càd de partenaires non repris dans le programme de CS 2016-2021), il faudra à tout le moins que des candidats sur les quartiers déjà desservis explicitent de façon détaillée la *pertinence* et *la nécessité* d'installer un nouveau projet (P1, P2 ou P4) dans le Centre historique ou au quartier Maritime. Les 22 asbl y sont bien implantées et souhaiteront sans doute renforcer leurs activités, de là à proposer des projets neufs là où il s'en trouve plusieurs dans la proximité, il faudra vraiment faire la démonstration de la pertinence. C'est pourquoi nous **recommandons** aux candidats, préalablement à la rédaction d'un dossier d'agrément, si ce scénario devait se produire, que l'opérateur sollicite une rencontre avec la coordination communale, et la Cocof si besoin, pour éviter de fournir un travail qui s'avérerait inutile.

9/ Développer des démarches communautaires dans une perspective de mieux-être physique *et* en termes de santé mentale

Suite à la dégradation des conditions et des perspectives incertaines (scolarité fragilisée, incertitudes liées à la crise covid, perspectives d'emploi et insécurité socioéconomique des personnes et familles) : développer des *lieux de rencontres, de parole et d'activités* diverses

visant le mieux-être physique **et** mental – à savoir l'approche *communautaire en santé mentale*. Des activités portées par des personnes ayant une *expérience* **et** un *cursus psychologique* validé par un diplôme, capables d'accompagner et d'animer des groupes. Démarches qui devraient pouvoir inclure une *dimension interculturelle*.

Recommandations générales

**** Dynamiques de développement territorial et de revitalisation urbaine***

La « mixité sociale et culturelle » est visée dans ce programme. Il est néanmoins important que les populations locales, issues des migrations anciennes ou plus récentes, soient aussi bénéficiaires des apports de ces projets de transformation et de revitalisation des quartiers populaires, que ces projets soient directs (espaces verts, culture, amélioration de lieux publics) ou indirects (emploi, formation, loisir abordables, santé, logements, lieux de création-expression, etc.) à moyen & long-terme. Il y a lieu de ne pas favoriser davantage la gentrification en cours (si on prend par ex. en compte les logements de standing à Tour & Taxi ou le long du Canal) ou les risques d'augmentation du coût de l'immobilier du fait de l'implantation de grandes compagnies ou du vaste projet culturel « Kanal-Pompidou » qui renforce l'attractivité de ces quartiers autrefois en friche. La cohésion *sociale* va de pair avec la *cohésion territoriale*. Nous proposions cette analyse en 2018, elle reste actuelle.
Corrélativement – avec le même souci de *cohérence et de transversalité* – il serait particulièrement pertinent que les projets menés avec des collectifs et associations financés dans le cadre des programmes urbains de revitalisation (CQD, CRU, PAD, …) se fassent connaître du cadre de la Cohésion sociale (décret Cocof), par exemple en intégrant régulièrement la dynamique des concertations de la CS, étant donné l'impact qu'ils visent dans le champ de cette même cohésion et des dynamiques du vivre ensemble.

**** Œuvrer à la transition***

Il s'agit, dans le sillage de l'appel lancé par la Commission communautaire française en sept. 2020, de réfléchir à l'intégration dans les dynamiques associatives avec les publics, de la démarche et la philosophie de la « transition » et ses trois dimensions : *écologique*, *sociale* et *participative* que le tissu associatif pourrait mettre en mouvement progressivement. Cet appel concernait les compétences de la Cocof, dont la Cohésion sociale. En attente d'un futur nouvel appel à projet, il sera intéressant que les associations soient attentives à ces dimensions et réfléchissent à intégrer ces dimensions dans leur travail et avec les publics.
Cela demande sans doute de mûrir une réflexion sur les évolutions à opérer : plus d'infos https://ccf.brussels/associations-en-transition-appel-a-projets-2021/
Nous sommes ici dans une dimension *prospective*.

Orientations spécifiques communales

(décret CS du 30 nov. 2018, chap.3 - art.10)

- **développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les enfants et les jeunes**
- **autonomisation par la culture**
- **éducation aux médias (incluant la *lutte contre les théories du complot et les discours de haine)***
- **développement et recherche de pratiques novatrices ou expérimentales**
- **…**

9/ ANNEXES

* Note du CREDAF (Lire et Ecrire) : ***L'alphabétisation et le FLE à Molenbeek***

* Note du CREDASC : ***Note d'appui conjointe CEDD-CREDASC pour le diagnostic de la Concertation de Molenbeek-Saint-Jean***

* **Cadres de lecture & d'analyse des dynamiques de CS à Molenbeek**
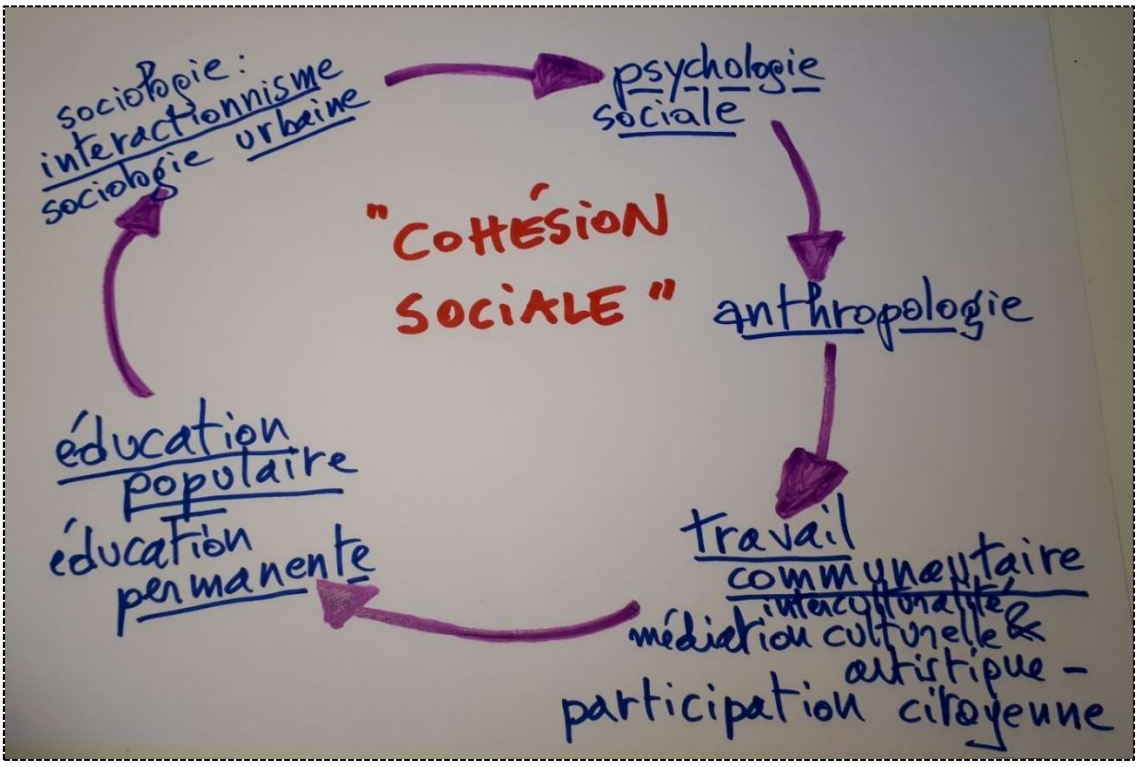
(O. Bonny)